

sanfronzière

pour un hebdo de l'immigration 22 Septembre 1980 n° 17 5f

L'ACCORD FRANCO — ALGERIEN: STOLERU PERSISTE ET SIGNE



RETENEZ DES MAINTENANT VOTRE

un grand moment

sanfronzière

HEBDO!

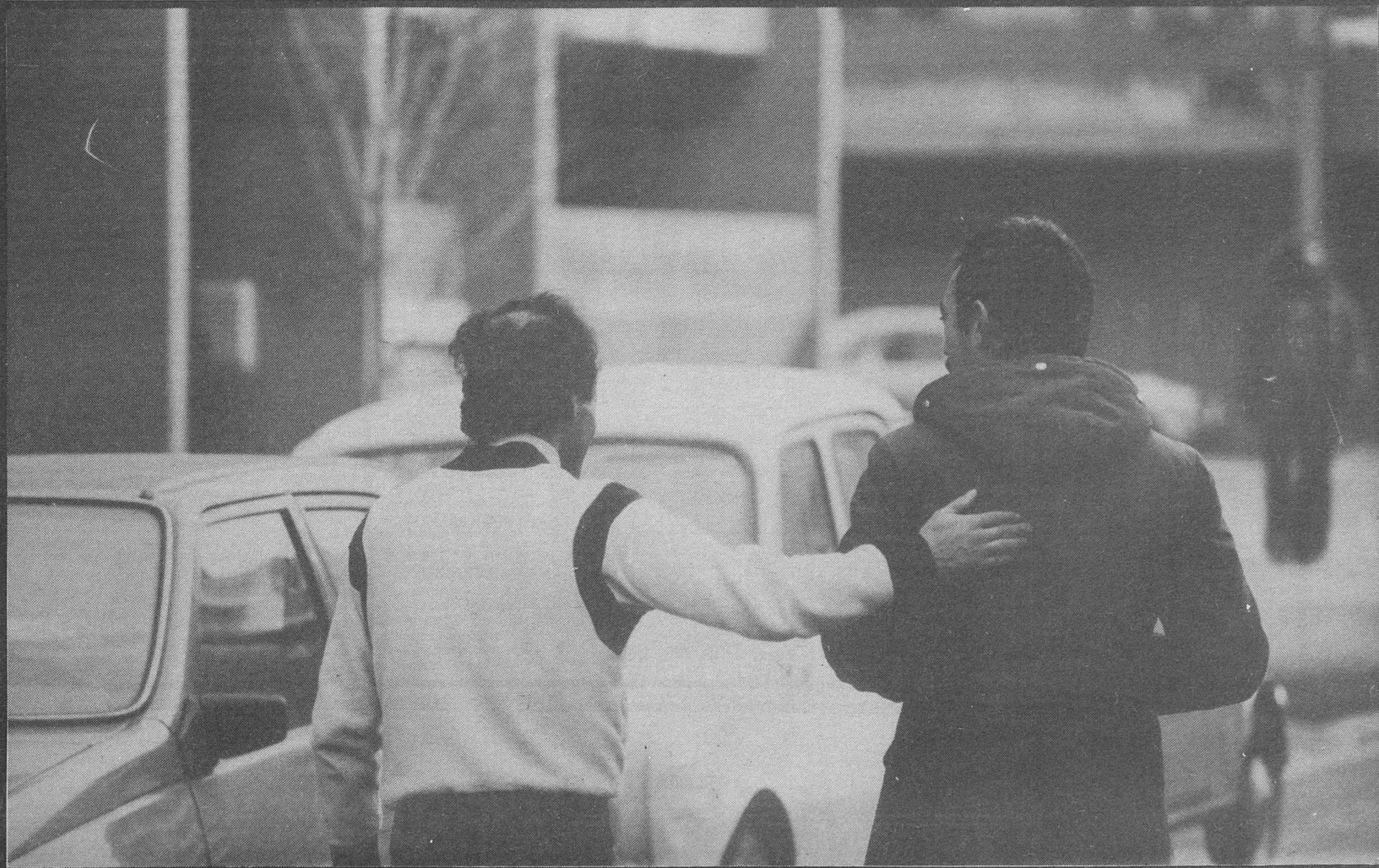
25 NOVEMBRE 80

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

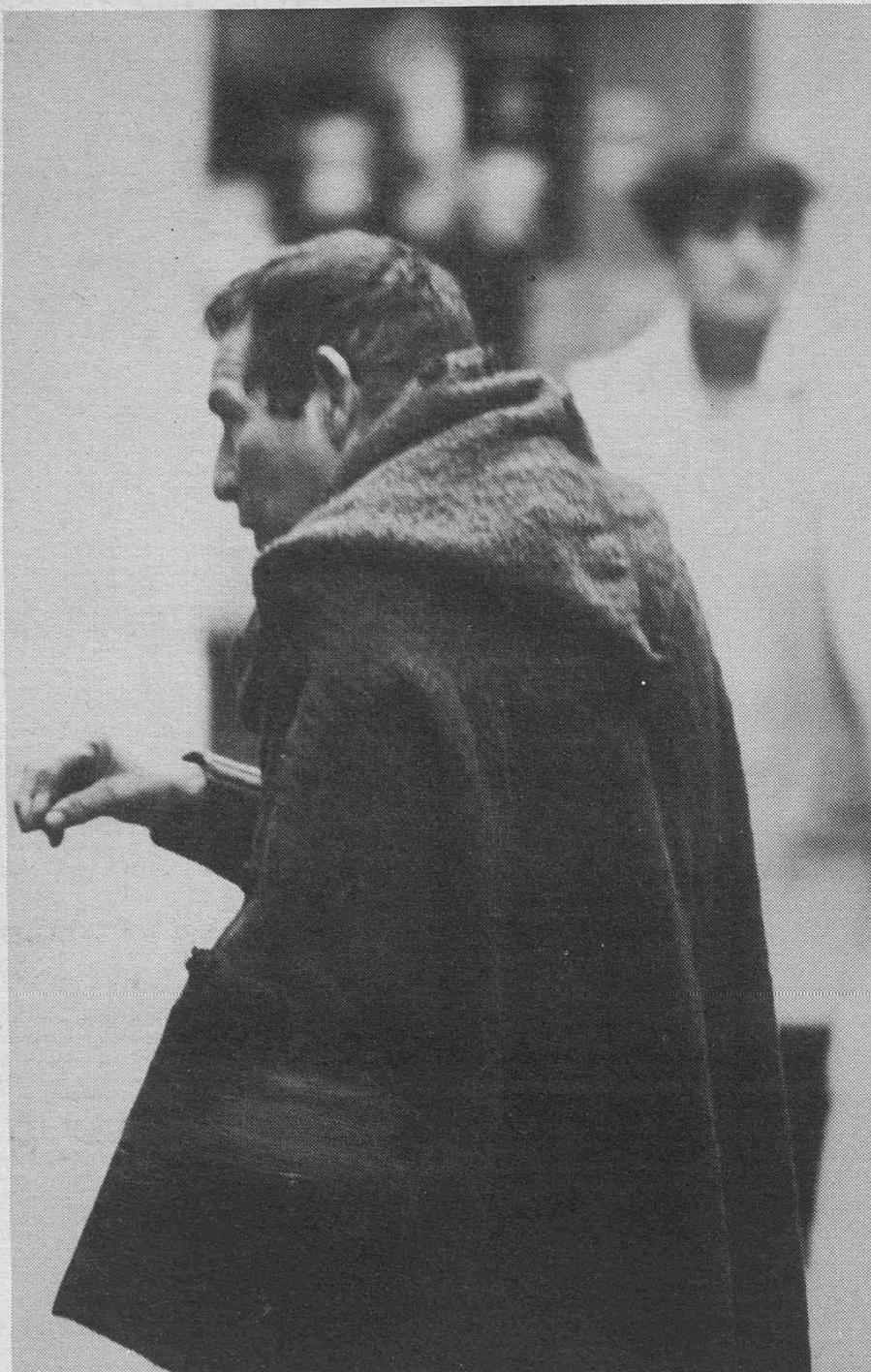
EXCLUSIF :

PECHEURS TUNISIENS
EN SICILE

Par Vincenzo Consolo



Le prochain «Sans Frontière» dans les kiosques dans un mois le mardi 28 octobre



Le père étranger

Sur le chantier, le père étranger
Creusait ... creusait
Son visage souriait, souriait
Ce jour là encore
Le maigre sou est bien assuré
Derrière lui
Derrière l'océan
Une femme et des enfants
Attendaient chaque mois
Sous leur vieux toit
Un peu d'argent
Sur le chantier
Le père étranger
S'est arrêté de creuser
Pour le maigre sou
Qu'on vient maintenant
De lui refuser

M.B.

La comédie, assez!

L'inspecteur, le facteur, l'instituteur,
le percepteur
Se démaquillent le dimanche

Et ils s'en vont
Ou ils se terrent
Dans leurs maisons
Télévision

Dedans leur tête
Leurs deux pantoufles
Où l'amitié s'éteint
Muselées maintenant.

Et dans ma tête
Toute une fête
La danse danse
Errance errance
C'est chaque jour
Qu'il fait dimanche
Et c'est l'instant
Moi qui m'enchanté.

Ah! les surprendre
Tous ces gibiers

Les rapprocher
De ma potence !

Non ! pas les pendre !
Les surprendre !
Et cisailier
Leurs barbelés
Pour qu'ils accourent
En liberté.

Michel Carta
mars 1980

Malagasy

J'ai fait cette chanson
Pour un ami Malgache.
C'est un gentil garçon
Qui jamais ne se fache.

Il a parfois le temps
Et souvent l'habitude
De vivre ses moments
Avec incertitude.

Il est tout comme moi
Et comme vous sans doute
Un jeune homme en émoi
Qui sait ce qu'il en coûte

De tracer son chemin
Dans l'univers moderne
Où l'amitié s'éteint
Par faute de lanterne

Il peut aussi parler
En enfant de ce monde
De ces grossièretés
Sans en rougir de honte

Que sont le mariage
Et devenir parent.
Qui croirait que son âge
Approche des vingt ans ?

Je ne vous dirai pas
Toutes ses confidences
Mais jamais il n'aura
De meilleure confiance

De la part de l'ami
Que je suis devenu
Que ce profond oubli
Des paroles entendues

Si un jour nos chemins
Devaient se séparer
Et si les deux copains
Que nous avons été

Ne pouvaient plus se dire
Leurs joies et leurs chagrins
Ce serait se mentir
Que de n'éprouver rien.
On atous un ami
A qui 'on doit parler
Dans un autre pays
Ou le même escalier

Il suffit de forcer
La porte millénaire
De tous les préjugés
Qui divisent la terre.

Jean-Félix

ABONNEMENT SANS FRONTIERE

— Profiter de l'offre exceptionnelle de lancement de l'hebdomadaire valable jusqu'au 25 novembre 1980.

TARIF	6 MOIS (26 N°)	1 AN (52 N°)	2 ANS (104 N°)
FRANCE	<input type="checkbox"/> 80F	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUTRES PAYS PAR AVION	<input type="checkbox"/> 180F	<input type="checkbox"/> 320F	<input type="checkbox"/> 500F

NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....

Abonnement de soutien à partir de 160 F.

ABONNEMENT
 RE-ABONNEMENT
JE VOUS REGLE PAR :
 CHEQUE BANCAIRE
 MANDAT—LETTRE
 VIREMENT TROIS
VOLETS
 CCP

CCP 4.20900 F. PARIS

SOUSCRIPTION A L'ORDRE
DE SANS FRONTIERE

35 rue STEPHENSON
75018 PARIS

sans frontière

35, rue Stephenson
75018 Paris. Tél. : 606 15 68.
Rédaction régionale Midi : Marseille
4 bis, Jean Trinquet. Tél. (91) 91 42 20.
Directeur de publication : Khali Hamoud.
Commission paritaire n° 61715.
CCP n 420900 F Paris.
Diffusion : N.M.P.P.
Imprimerie Voltaire Roto, 93 Montreuil.

LA GREVE GENERALE DU 3 SEPTEMBRE 1973



Mémoire immigré c'est aussi mémoire des luttes. Non pour se souvenir comme des anciens combattants ringards. Après tout sommes-nous trop jeunes pour cela, n'est-ce pas ?

Il s'agit pour nous à travers divers témoignages d'ouvrir un débat sur tout ce que l'immigration a pu produire dans son histoire.

En septembre 1973, il y a sept ans jour pour jour, un grand mouvement de protestation contre les crimes racistes s'est déroulé. Région après région, à l'appel du Mouvement des Travailleurs arabes, des milliers d'immigrés se mettaient en grève. Son ampleur a beaucoup surpris. Ici, est raconté le récit de la grève générale dans les Bouches du Rhône.

L'histoire des luttes de l'immigration dans les années 1960 et 1970 reste à faire. Il faut lire cette contribution comme une sorte d'introduction.

Une haine noire

A Marseille, fin août 1973, le lendemain de l'assassinat du chauffeur d'autobus Guerlache, par un Algérien, s'est déclenchée une véritable Furie anti-arabe. Le départ était donné par un éditorial vengeur de l'actuel rédacteur en chef du « Méridionale » : Gabriel Dommenech, « Assez, Assez, Assez... » disait-il.

Ce déversement d'insanités, ce soi-disant sursaut indigné, ont conduit à la mort de treize personnes au moins ! Des jeunes gens, des travailleurs, des personnes âgées, pourvu qu'ils aient le Facé, des crimes horribles. Qu'on se souvienne de Saïd Ghilas assassiné à coup de hache sur le chemin de retour de son travail, ou, de ce jeune homme battu à mort, par un groupe, à coup de barre de fer.

Et d'autres encore. Une Haine noire, invraisemblable, s'était libérée. Comme si cet assassinat permettait tout. Un Français tué par un Arabe et tous les Maghrébins étaient en danger de mort. Il n'est pas exagéré de dire que dans ces moments là, se ballader le soir à Marseille devenait très risqué. La terreur a régné pendant plusieurs jours. Les autorités se contentaient d'enregistrer les décès, au besoin de mener de rapides enquêtes qui n'ont jamais abouti et même, de la manière la plus indécente, d'attribuer ces meurtres à des rixes entre immigrés. La presse locale, quand elle n'appelait pas à la guerre raciale, comme le Méridionale, avait donné, d'une part, une importance émotionnelle telle au « crime de l'arabe » qu'elle avait réveillé les vieux démons. Je me souviens de la une du

Provençal le lendemain du crime : 12 colonnes, des photos immenses. J'en ai eu des frissons dans le dos. Je me disais, si j'étais à la place d'un Français, je les tuerais tous. Un tel manque de sang-froid de la part de ces journalistes a pesé très lourd dans la balance. Par contre, quand il s'agit de parler des crimes racistes, les autorités, la presse, ont tout fait pour dissimuler la vague raciste qui a eu lieu après les crimes. Là, il fallait se taire, il ne fallait pas provoquer d'affrontement et mesurer les dangers qu'aurait pu provoquer la connaissance par l'opinion de ces crimes racistes. Jusqu'à présent d'ailleurs, ces crimes ne sont pas « homologués ». Il y a eu des requêtes, des démarches innombrables, des procès en cour d'appel, mais pour la justice, il ne s'est rien passé à Marseille fin août et septembre 1973.

Pourtant, nous avons tous eu le sentiment d'une très grave menace que dans ces moments là. La première victime fut donc Ladj Lounès, quelques heures à peine après l'annonce du meurtre. Lounès était un jeune homme de seize ans. Il habitait une cité d'urgence à la Calade dans le 15ème arrondissement de Marseille. Une colline dévastée quelques baraques, où au milieu de la Ferraille, logeaient quelques familles d'arabes et de gitans. Ils attendaient depuis plusieurs années leur relogement. Et, ce soir-là, Lounès avait trop chaud; il était resté dehors pour prendre l'air, assis devant le bar. Le patron venait de fermer, et, Lounès n'avait pas envie de rentrer chez lui. Une voiture s'approche; quelqu'un lui parle en arabe. Il se lève, il croit qu'on lui demande un renseignement. C'est le signal pour l'assassin. Il tire et l'abat.

Le lendemain, quand nous nous

rendons à la morgue, sa famille est désemparée. Son frère aîné est là; silencieux et absorbé par les démarches. Le père est à la retraite, invalide, il retarde son retour en Algérie parce qu'il a des problèmes de pension. Comme beaucoup, il ne veut pas perdre ses droits. La mort de son Fils est un Malheur de plus. De toutes les manières « nous rentrerons, c'est définitif, cette année ». D'ailleurs, en 1973 un bon nombre de compatriotes pensaient rentrer. On entendait : « nous partirons, mais nous ne voulons pas perdre nos avantages ».

Le père de Lounès était un homme usé. Avec une grande réserve et une pudeur immense, il encaisse ce dernier mauvais coup. Depuis pas mal d'années, il sait que l'immigration est un échec mais qu'il faut préserver l'essentiel. Le Frère aîné de Ladj a fait preuve d'une grande maturité.

Des nouvelles alarmantes affluent de toute part. Certaines sont vraies, d'autres sont colportées. Ni les journaux, ni les radios, ni les autorités compétentes (Françaises et Algériennes) ne prennent position; une vaste rumeur circule et chacun y va de son angoisse personnelle. La communauté se sent seule face à ses assassins. Passés les premiers moments de désarroi, il fallait une riposte qui soit à la mesure de la gravité de la situation. Le milieu anti-raciste.

Le délégué de l'Amicale des Algériens était en vacances; son remplaçant était indécis. Les premiers à se mettre en grève furent les travailleurs de la Ciotat. Spontanément ils avaient cessé le travail pour protester contre les menaces racistes. Ils s'étaient rendus à l'Amicale et au Consulat pour demander que les Autorités Algériennes prennent position et organisent la défense de la Communauté. On leur a demandé de se calmer, de se conduire prudemment, et, les Ordres viendraient bientôt d'Alger.

Cette entrevue ne correspondait pas à leur attente. Déjà, confusément, plusieurs parlaient de grève générale des travailleurs des Bouches du Rhône.

Une réponse collective

A l'époque, nous avions un local au centre ville, et, souvent, durant le week-end, des travailleurs de la région venaient nous visiter.

Nous constituions un groupe qui s'était appelé d'abord Comité de Soutien à la Résistance Palestinienne, puis à la suite de son enracinement, il est devenu Mouvement des travailleurs Arabes en France. Ce n'est pas le lieu de faire son histoire. Simplement, les travailleurs avaient pris l'habitude de venir nous voir, discuter, participer à nos activités, et, même être partie intégrante de la vie du mouvement.

Après 1969, l'immigration avait mené de nombreuses luttes; lutte pour l'amélioration de ses conditions de vie : logement, travail, carte de travail, et de séjour. Lutte anti-raciste, manifestation contre le Racisme en France (Voir Sans Frontière n° 4) un peu partout en France, dans nos discussions à ce moment, nous pensions que la situation interne de l'immigration nécessitait une réponse au Racisme qui soit à la hauteur des préoccupations. Nous craignons des réponses violentes aveugles. Si n'importe quel arabe était la cible des racistes, il ne fallait pas que n'importe quel français ne devienne l'adversaire à abattre.

Le Comité de défense de Marseillais voulait provoquer un affrontement entre les différentes communautés. Nous voulions une réponse collective de la Communauté arabe; une réponse massive et digne. Notre mouvement à ce moment là, avait pas mal de démêlés avec la Police; deux militants avaient été expulsés de France. Comme nous avions de solides attaches, l'affrontement était rarement violent. Le Mouvement était faible, peu structuré, et, se relevait difficilement de ces deux expulsions. Cependant, par nos amitiés et par la confiance dont nous étions investis, nous avons rapidement compris qu'une action de grande envergure était nécessaire.

Et puis, il fallait conduire Ladj Lounès au Port, pour qu'il soit enterré dans la terre de ses ancêtres. C'était une question de dignité. Avec sa famille, avec ses amis, nous décidions d'une marche silencieuse jusqu'au port. Pour samedi 1er septembre. Des affiches-portraits de Ladj Lounès et des tracts dans toute la région circulaient. Je me souviens de ces jeunes gens qu'on n'appelait pas encore des loubards de la deuxième génération, qui venaient en prendre par paquets, les cachaient dans leur blouson et, repartaient sur leur mobylette, dans toute la ville, pour les donner aux copains, à leurs parents.

La famille Ladj ne voulait pas accepter la proposition du délégué de l'Amicale, de partir en voiture, pour transporter Lounès. Nous avons marché de la Calade au port, dans les grandes avenues; silencieusement. La population française nous regardait, médusée; quelques français s'étaient joints à nous. Quand nous sommes arrivés au centre ville, des centaines de personnes ont rejoint le cortège. Au port, une prière est dite, et, après une brève intervention, le mot d'ordre de grève générale est lancé pour le lundi suivant.

A quand un syndicat Arabe en France?

Des réunions étaient décidées pour le week-end, le mot d'ordre me surprenait que les organisations occupées par leur routine. Pourtant, depuis que cette terreur raciste avait commencé, les travailleurs venaient nous voir et disaient « Mais, qu'est-ce qu'ils attendent, ils veulent nous laisser mourir un par un ! ».

Jemesouviens de cet ami tunisien qui était à Fos : « Il faut que quelqu'un vienne, apporter des tracts, des affiches, nous sommes prêts ».

Nous avons sorti des milliers de tracts en français et en arabe, et, des centaines d'affiches.

Rien n'était resté au local. Le mot d'ordre avait volé de ses propres ailes.

Nous nous étions partagé la ville en secteurs. Jem'étais rendu à Fos sur Mer chez un ami, la veille; toute la journée nous étions allés de foyers en foyer. Ils y avaient des milliers d'Algériens qui travaillaient au chantier du complexe industriel; les tracts étaient insuffisants, les voitures allaient et venaient.

Le lendemain, ceux qui n'avaient pas étaient prévenus la veille, car ils travaillaient dans des sociétés intermédiaires, étaient vite convaincus, et, quittaient tranquillement le travail: C'est la grève des Arabes.

Les R.G. tournaient dans les chantiers à chercher les organisateurs sans jamais trouver personne.

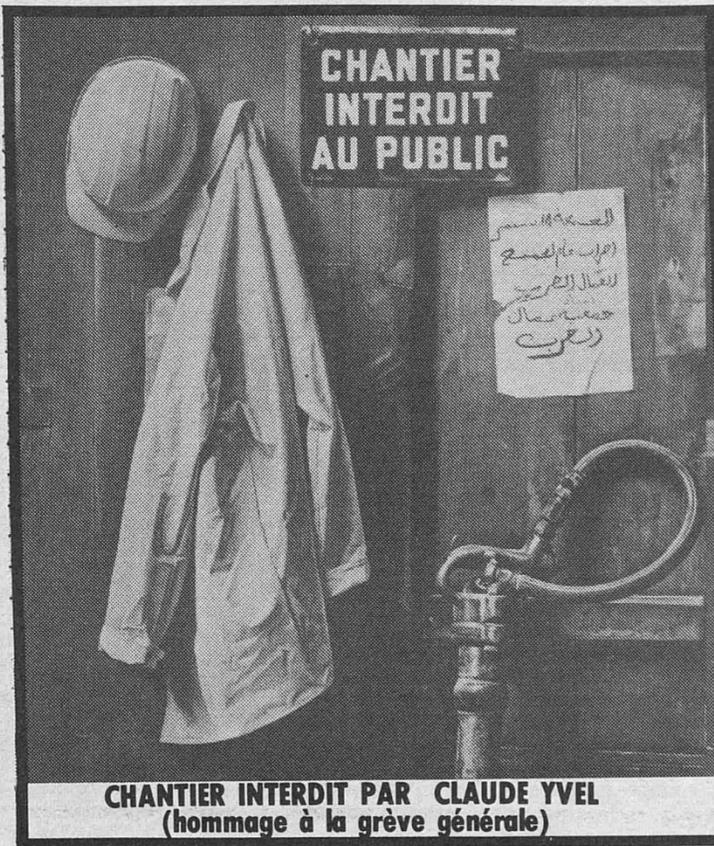
Dans l'après-midi radio Monte-Carlo, annonçait 100% de grévistes à Fos.

Les syndicats, notamment la CGT, dépêchaient leur secrétariat départemental. Il était temps de se rendre compte qu'il existait des travailleurs arabes. Beaucoup voulaient une poursuite indéterminée de la grève, jusqu'à ce que les travailleurs obtiennent des garanties.

La grève avait brisé le silence des médias, et, mis les autorités en face de leurs responsabilités. Nous avons vécu dans ces moments là l'expérience intense du sentiment de solidarité communautaire.

Le mouvement fit tache d'huile dans toute la France. Un journal s'est même demandé : A quand un Syndicat Arabe?

Khali Hamoud



Liberté et sécurité:

Bidalou suspendu

Jacques Bidalou : Juge d'instruction au Tribunal d'Instance d'Hayange, Moselle, il fait parler de lui depuis novembre 79, quand il prend des décisions courageuses dans le cadre du conflit qui oppose les résidents du foyer Sonacotra d'Hayange-Marspich à la Sonacotra elle-même, justement.

Ses initiatives ont constitué une première brèche dans le mur du silence que rencontraient les résidents : ils avaient des droits, lui les avait reconnus.

Voici quelques commentaires des 350 pièces de son dossier disciplinaire :

A l'annonce de la suspension, un « Comité de Défense du juge Bidalou (C/O Hôtel de Ville de Hayange, 57000 Hayange) s'est créé au cours d'une réunion ayant regroupé plus de deux cents personnes. Il est très important que nous soutenions le juge Bidalou :

Concert « Rock against Peyrefitte » avec Higelin, Sapho, Bloc 96, etc... Salle de la Mutualité Paris 5ème, le jeudi 2 octobre à 20h30. Cette manifestation est organisée à l'initiative du « Comité parisien pour la Défense du Juge Bidalou ».

C'est la rentrée. Les souvenirs de vacance sont encore tout frais dans l'esprit de bon nombre d'entre nous.

L'idée de « l'étalement des départs » fut une très bonne initiative de la part de nos dirigeants, car, non seulement les gens ne sont pas partis en même temps, mais en plus, beaucoup ne sont pas partis du tout, du fait de leurs difficultés financières !

Notamment à Hayange (Moselle) où ceux qui sont restés ont pu se mobiliser plus facilement autour du juge Bidalou.

En effet, le 16 juillet 80, le juge Bidalou, du Tribunal d'Instance de Hayange est suspendu par un arrêté du Ministre de la Justice : Alain Peyrefitte.

Arrêté qui ne comporte qu'un seul article :

« Dans l'intérêt du service, il est interdit à M. Bidalou, juge à la suite du Tribunal de grande instance de Thionville, chargé d'assurer le service du Tribunal d'Instance d'Hayange, d'exercer ses fonctions jusqu'à décision définitive sur l'action disciplinaire engagée contre lui ».

Cet arrêté est suivi le lendemain par l'envoi d'un dossier disciplinaire contre Bidalou de 600 pages, dont un certain nombre directement en rapport avec l'affaire des résidents Sonacotra du foyer de Hayange-Marspich.

Les griefs de PEYREFITTE:

1) Manifestation d'insolence :

Est-il vraiment insolent de refuser une invitation du président du Tribunal de grande instance de Thionville. A savoir, celle de ne pas « avoir pris place avec le Tribunal pour l'installation solennelle des Juges Consulaires, le 28-6-79 ».

2) Manquement à l'obligation de réserve :

Peyrefitte reproche à Jacques Bidalou d'avoir donné « lecture d'une déclaration de principe sur le rôle de l'autorité judiciaire comme gardienne des libertés individuelles, notamment celle de manifester ». Mais ce que Peyrefitte oublie de dire

c'est que cette déclaration a été faite avant l'ouverture de l'audience du 4 avril 79 au Tribunal d'Hayange.

Mais surtout à l'occasion de l'affaire Sonacotra (voir interview du juge Bidalou) ; Peyrefitte lui reproche d'avoir :

a) donné une conférence de presse dans un cinéma parisien avec Maître Vergès avocat des résidents Sonacotra.

b) donné deux interviews à Radio-Luxembourg (RTL)

c) participé à une émission de télévision (journal d'Antenne 2 -Midi) avec Mitterrand.

3) Excès de pouvoir :

En fait, Peyrefitte reproche à Bidalou d'avoir été tenace dans l'affaire des résidents Sonacotra, à savoir que le juge a été vu trois fois en personne devant les portes du foyer pour faire réintégrer les résidents expulsés, suite aux décisions juridiques du Tribunal d'instance d'Hayange, chaque fois cassées par la cour d'Appel de Metz.

De plus, Jacques Bidalou a demandé des explications au Préfet quant à son inaction au sujet du relogement des résidents expulsés. Ce geste fut repris par Peyrefitte et figure dans le dossier disciplinaire.

On peut supposer que si Bidalou ne l'avait pas fait, cela lui aurait été aussi reproché par le ministre et mentionné dans le dossier.

De quoi en perdre la tête !

4) Violation du principe de la séparation des pouvoirs :

D'abord, le « gros méchant loup » Bidalou aurait critiqué l'action gouvernementale en relaxant, au motif d'état de nécessité, l'auteur d'inscriptions sur les murs d'une usine.

Puis il aurait dit beaucoup de mal de l'armée française en déclarant « coupables mais dispensés de peine les auteurs d'un tapage nocturne au motif que ce tapage visait à combattre l'angoisse ressentie par les intéressés à la perspective du départ prochain de l'un d'eux comme militaire au Tchad ».

DM et SM.



Photo Sans Frontière

SANS FRONTIERE rencontre Bidalou

SF : Depuis quand es-tu à Hayange ?

Juge Bidalou : J'ai été nommé le 17 janvier 78 et installé dans mes fonctions de juge d'Instance depuis le 1er février 78.

Juge d'Instance : c'est à dire avec une compétence juridictionnelle propre qui fait qu'il est inamovible et qu'effectivement, il peut constituer un danger pour un Etat qui a des prétentions totalitaires.

Dans les projets de réforme de la justice, il est prévu de supprimer à l'avenir les Tribunaux d'Instance. (...) On est en train de faire de la justice une fonction administrative, hiérarchisée et qui doit exprimer que le point de vue de l'Etat, au lieu d'exprimer celui de la justice qui n'est pas forcément celui de l'Etat. (...)

SF : Peux-tu refaire l'historique du conflit Sonacotra (Hayange) du point de vue juridique ?

JB : Pour moi, ce n'est pas une affaire qui sort de l'ordinaire. Le juge est chargé de régler les litiges de la société, de rétablir la paix sociale en appliquant la loi.

L'affaire Sonacotra, on croit qu'elle a commencé à Hayange, en novembre 79, c'est à dire au moment où les résidents du foyer de Marspich-Hayange ont été expulsés du foyer par la police en application d'une ordonnance du tribunal de Thionville qui datait de juillet 79. En fait, elle a commencé en janvier où la Sonacotra m'a demandé d'adresser aux résidents des « commandements de payer » pour le loyer en retard, du fait de la grève. J'ai constaté qu'il y avait un problème de conflit collectif et j'ai essayé d'organiser des débats avant d'envoyer les commandements de payer. (...)

La Sonacotra a demandé l'expulsion en référé au tribunal de Thionville. Il y a eu une particularité ; c'est que les résidents et leur Comité de soutien ont joué le jeu de faire reconnaître leurs droits par la justice. Ils sont revenus plusieurs fois et ont essayé toutes les procédures.

Le juge ne s'est pas servi de la loi pour évacuer le problème, mais de bien le poser dans toutes ses dimensions.

La première dimension, c'est qu'il y avait des gens qui étaient là depuis 20 ou 30 ans dans les foyers en payant régulièrement leur loyer. Puis il y a deux ans, ils font un mouvement collectif : ils ont essayé une grève collective des loyers et à partir de là, juridiquement, on leur a dit qu'ils n'étaient plus des locataires mais des hébergés précaires.

C'est à dire qu'on a inventé pour eux, l'idée d'hébergés précaires à durée indéterminée.

D'après le code civil, on est locataire quand on paie pour être logé, un certain prix pendant un certain temps. On considère qu'entre locataire et le propriétaire il y a un contrat d'obligation réciproque. Le locataire a effectivement l'obligation de payer son loyer, mais le propriétaire a l'obligation d'assurer la jouissance paisible des lieux. S'il y a eu une grève des loyers, c'est que les chambres ont été réduites.

Quand les résidents disent : on ne paie pas à cause de l'état des lieux, le juge doit tenir compte de l'état des lieux effectif et vérifier si le contrat « propriétaire-locataire » a été respecté au niveau des obligations réciproques.

Moi, j'ai dit qu'ils étaient

locataires, car le code civil est très large et ça a fait scandale, mais en fait il n'y a rien de scandaleux, car la Cour d'Appel de Paris, le 30 mai 79, a dit aussi que les résidents étaient locataires. En France, le juge d'Instance est le juge exclusif des loyers.

Dans la région parisienne où le conflit a débuté, 80% des juges des Tribunaux d'Instance ont considéré qu'ils étaient locataires. Les juges d'Instance sont généralement des jeunes juges qui, n'ayant pas d'ambition de carrière, appliquent largement la loi.

La deuxième dimension, c'est que la Sonacotra est partie devant les tribunaux de grande instance, car elle a vu que le problème ne pouvait pas être réglé sur le plan judiciaire, que cela traînait.

Elle s'est adressée aux présidents des Tribunaux de grande instance, par référés, en fait, par mesure d'urgence.

C'est à dire qu'on prend des mesures provisoires sans regarder qui a raison ou tort. Ici, la mesure d'urgence fut d'expulser les résidents. On ne peut pas dire qu'on a réglé les problèmes de fond pas référés.

J'ai dit que le problème de fond, n'était pas réglé et que ce n'était pas scandaleux puisque la Cour d'Appel de Paris l'a dit également le 24 mars 80.

J'ai dit que le problème de fond n'était pas réglé et que ce n'était pas scandaleux puisque la Cour d'Appel de Paris l'a dit également le 24 mars 80.

La troisième dimension c'est que les résidents ont été expulsés. Ils sont venus au Tribunal d'Instance d'Hayange en disant : « D'accord, on est expulsé, mais on a toujours nos droit

de locataires a fait valoir. Si nous avons fait grève, c'est parce que la jouissance paisible des lieux n'a pas été respectée. Donc nous voulons être réintégrés et discuter avec la Sonacotra ».

En faisant référence au droit du Travail, quand les grèves ont débuté en 1902, cela semblait scandaleux aux juges et à l'opinion qui disaient, que faire grève rompait le contrat de travail. Ensuite, la situation a évolué, et il a été reconnu que la grève était un droit vis-à-vis des patrons au bénéfice des salariés et qu'elles ne faisaient que suspendre le contrat de travail et non le rompre.

A Hayange, j'ai voulu organiser les négociations et si j'ai ordonné huit fois la réintégration, c'était pour favoriser celles-ci.

Ce qui s'est passé c'est que, effectivement, cinq fois de suite la Sonacotra est venue discuter...

Donc, l'affaire Sonacotra, c'est une application logique de la loi, avec toutes ses difficultés de procédures...

SF : Nous passons ici tous les commentaires du juge Bidalou sur la bataille de procédure qui a opposé la Sonacotra aux résidents depuis la première ordonnance de réintégration jusqu'à la suspension du juge, le 16-7-80.

SF : Est-ce que l'affaire Sonacotra est le motif essentiel de ta suspension ?

JB : En juillet, c'est sûrement cette affaire qui a provoqué ma suspension ? Mais, il y avait sans doute volonté de me suspendre bien avant que j'intervienne dans ce conflit.

Dans les autres affaires, c'est pareil ; c'est l'Etat qui refusait d'admettre les décisions du juge.

SF : Existe-t-il un racisme d'Etat ?

JB : Effectivement, avec la crise, il y a eu pour l'Etat, nécessité de reconsidérer sa politique d'immigration. Les gens qu'on a fait venir, même illégalement, avant, parce qu'on en avait besoin ; aujourd'hui, pour des motifs économiques, sont renvoyés dans leur pays.

Or, pour les renvoyer, on s'est heurté à différents problèmes juridiques, et ils ont commencé par les pratiques administratives illégales, par des circulaires contraires aux lois, par des décrets. (...)

Puis, on a changé la loi. On s'est servi de la majorité parlementaire pour détruire un tabou qui disait qu'une loi était faite pour sauvegarder certaines valeurs (les principes de 1789).

Or quand on viole ces principes au service d'une politique discriminatoire cela devient du racisme d'Etat. (...)

Interview réalisée le 18 septembre 80
Par Daniel MAZZILLI et Smain MEBARKI

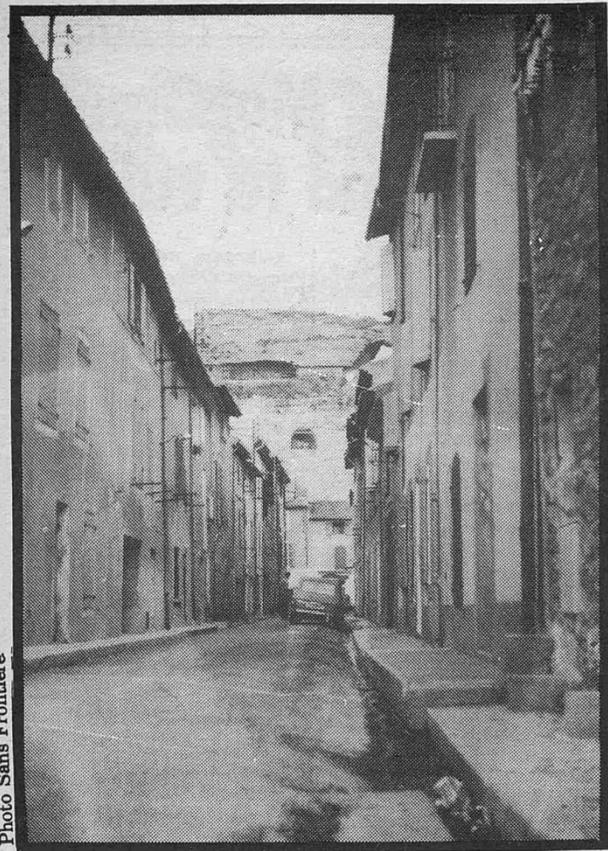


Photo Sans Frontière

Scenes de chasse en Provence

L'extrême droite organisée est décidée à faire monter les enchères. Tracts et affiches circulent visant à provoquer des heurts plus violents.

Mais ce n'est sûrement pas la propagande du FN qui retient le plus l'attention. Les afficheurs de ce groupuscule se sont déplacés depuis Aix en Provence pour profiter de l'événement.

Par contre, la réaction du maire ainsi que celle du maire de Plan de Cuques ne manquent pas d'étonner.

Dès que les ratonnades de Saint Chamas ont été révélées à la presse, la municipalité de cette ville n'a eu qu'une seule hantise : dramatiser l'événement, le réduire à ce qu'il n'est pas du tout, une bagarre de bal de samedi soir.

Le 16 septembre, M. Deshon le maire, n'hésite pas à déclarer : « *Saint-Chamas vit dans la paix sociale. S'il est vrai qu'un dixième de la population est immigrée, il faut éviter de transformer un fait divers en un problème sociologique.* »

Réduire donc l'événement à une « bagarre d'ivrognes dixit M. Deshon » et disculper Christian Doublet quitte à sacrifier Géronimi, chef de service d'ordre, organisé par M. Doublet justement.

Ce dernier ne savait pas que Géronimi était armé, il se peut même qu'il l'ait accompagné pour le calmer nous déclare-t-on.

A entendre les déclarations officielles, personne n'est raciste à St Chamas ?

M. Deshon ne loge-t-il pas gratuitement, quatre ouvriers maghrébins qui travaillent chez lui ?

M. Doublet n'a-t-il pas embauché six Arabes à son chantier ? La municipalité ne distribue-t-elle pas des habits aux familles maghrébines « qu'elles vont d'ail-

leurs revendre sur le marché ? »

Le racisme n'existe pas, mais cela n'empêchera pas M. Deshon de déclarer à notre correspondante (française), que si elle habitait à côté des immigrés, elle « verrait » peu après il ajoutera : « dans les entreprises, même les ouvriers refusent de se déshabiller à côté d'eux. Remarquez, il y en a qui sont propres ».

Un des adjoints nous dira qu'il n'est pas raciste parce qu'il appelle un Algérien bougnoule.

Ne sont pas racistes aussi les 200 membres du club de chasse de St Chamas qui auraient fortement insisté auprès de la municipalité pour que la réunion anti-raciste prévue, se tienne ailleurs que dans le village ; n'est pas raciste le journaliste du quotidien régional « Le Méridional » qui publie des témoignages anonymes d'habitants qui déclarent que Géronimi et Doublet en état de légitime défense et qu'on les a menacés au cas où ils iraient déposer auprès du Procureur de la République.

Enfin n'est pas raciste M. Maurice Bertrant, maire de Plan de Cuques qui lance un appel aux élus locaux pour le boycott des élections sénatoriales, exigeant la libération de M. Doublet, avant même de prendre connaissance des faits qui lui sont reprochés par la justice.

Satisfaction lui a été donnée puisque Doublet est libre depuis le 25 septembre, accueilli à sa sortie « par des témoignages de sympathie de la population de St Chamas française... et maghrébine », soulignait l'article d'un quotidien régional.

On se demande pourquoi les victimes immigrés des ratonnades ne se sont pas jointes à cet élan populaire. Encore un acte d'ingratitude de ces immigrés.

Procès à «Sans Frontière» : Mr J.P. Pierre Bloch député ou dépité

On se rappelle que l'an dernier, nous avons été assignés en procès par JP Pierre Bloch, député UDF du 18ème arrondissement de Paris.

Le député nous reprochait d'avoir fait précéder la reproduction de son intervention à l'Assemblée Nationale lors des débats sur la loi Bonnet, par un titre qu'il jugeait diffamatoire (CF Sans Frontière N°04 du 26 juillet 1979).

Par le titre choisi, la rédaction de Sans Frontière s'adressait au député, à l'homme politique et voulait attirer son attention et celle

des lecteurs sur les risques de toute opération d'assainissement, ainsi que les dangers de la loi Bonnet, unanimement critiquée, voulant ainsi engager le dialogue.

A la demande de notre avocat maître Domenach le tribunal de Grande Instance a débouté le député du XVIIIème en estimant que ce n'est nullement en tant que personne privée qu'il était visé.

JP Pierre Bloch non satisfait a fait appel. L'affaire passe en appel le mercredi 8 octobre 1980 devant la 11ème chambre de la cour d'appel à 13H30.

Témoignages des jeunes de St Chamas

Après la Bagarre meurtrière, nous avons rencontré quelques adolescents immigrés qui vivent à St Chamas. Au cours des échanges, plusieurs aspects ont été abordés. Dans les discussions, plus loin que l'émotion causée par les derniers événements, ces jeunes gens ressentent un grand écoeurement au niveau de leur quotidienneté. Lakdar : « En réalité à St Chamas, ils ont fait une bavure. Il se passe pire, mais plus discret ici.

Ils n'ont pas été cools, ils sont allés loin ont jeté les masques, mais je crois que cela se passe partout en France, qu'ils soient socialistes, communistes ou ce que tu veux ; en France, il y a au moins 70% de gens racistes dont 40 à 50% sont prêts à la moindre occasion à le faire voir ça devient grave ».

Plus encore pour Nora : « Le jeune a été frappé par des jeunes qui ont vécu toute l'année avec lui. Il allait dans les bars avec eux. C'est une honte d'avoir frappé un St Chamassien ».

Les jeunes se sentent St Chamassiens. Ils sont nés tous ici, dans la même ville. Ils sont allés à la même école. Ils jouent ensemble au Foot-ball.

Une mère nous a confié : « C'est normal qu'il vivent comme les Français, qu'ils aillent au bal, on ne peut pas leur demander qu'ils soient comme nous. Nous, les adultes, on peut vivre en dehors, éviter le contact avec les Français, mais, nous ne pouvons pas demander aux enfants la même chose, ils sont nés ici. Que voulez-vous qu'ils fassent ? ».

Et, le racisme alors ? C'est une surprise. Houria dit : « J'ai des voisins, je n'aurai jamais cru qu'ils

étaient racistes, mais le jour de l'aioli, j'ai compris ; ils se sont tous regroupés pour nous tomber dessus. je suis restée bête ».

Comme pour toutes les affaires de ce genre, la majorité de la population française nie le caractère raciste. « Une simple bagarre de fête de village qui a dégénéré. les lendemains de fête, c'est bien connu, on oublie. Pourtant, M. L. habituellement, brave commerçant « a mis son grain de sel », ce soir-là. Il y est allé de son « Vous les Arabes, qu'est-ce que vous faites en France, vous mangez notre pain ».

Et, puis une bagarre de fête de village ne dure pas une semaine.

Il y a surtout les conditions de vie : ainsi raconte Mohamed : « Il y avait à St Chamas une Française qui vivait avec un Arabe. Elle a été voir une propriétaire ; bien reçue, elle était prête à obtenir la location. Cependant, la propriétaire refusait tout net quand elle apprit qu'elle vivait avec un Arabe ». Alors « Ils nous obligent à vivre dans des taudis, la mairie ne fait rien pour nous ».

- « Chez moi, quand ils nous ont placé les cabinets, ils ont augmenté le loyer de 100F. Pourtant, quand il pleut on a de l'eau jusqu'aux chevilles. Un jour les pompiers sont passés ; on leur a demandé de tirer l'eau. Ils nous ont répondu qu'ils allaient seulement là où le maire leur disait. Et, à ce qu'il paraît le quartier des bougnoules, il ne faut pas s'en occuper ».

S'il y a des explosions de haine, il existe un véritable racisme quotidien, qui, fait que même après « 30 ans de vie à St Chamas, on n'est pas tout à fait comme un autre habitant du village ».

Rédaction Marseille

Après les événements de Saint-Chamas on est en droit de se demander si nous n'assistons pas à une nouvelle forme du racisme : plus populaire mais se voulant discrète. Tout le monde se dit pour une coexistence harmonieuse avec la communauté immigrée, et personne n'est raciste ! Les ratonneurs de Saint-Chamas seraient-ils des martiens ? Nous sommes partis à leur recherche.

Saint-Chamas : est une petite commune de 5000 habitants au bord de l'étang de Berre, à 50km de Marseille.

Petite ville dans laquelle vivent de nombreux immigrés depuis trente ans. Samedi 6 septembre, au cours de la fête votive une bagarre éclate entre le président du Comité des Fêtes, M. Géronimi, karatéka en mal de combat et un jeune immigré.

Non content de s'être fait étriller, il veut se venger. Le lundi suivant, il se met en chasse avec ses « costauds » et organise une expédition punitive. Tout excité de sa déconvenue, le premier Arabe qu'il rencontre est le bon. Il s'acharne jusqu'à vouloir le tuer. Quatre impacts sont retrouvés sur la voiture qu'il a poursuivi. Les occupants du véhicule portent plainte. Après enquête sont inculpés M. Géronimi de tentative d'homicide volontaire, coups et blessures, port d'arme et Doublet (le conducteur poursuivant) de complicité par fourniture de moyens matériels.

M. Doublet est un adjoint au maire de St Chamas, la municipalité se solidarise avec lui. Cette campagne est payante. Doublet est libéré. Ce qui aurait pu être une simple bagarre de « fête de village », teintée de racisme est devenue une campagne de ratonnade populaire (voir les témoignages).

La fièvre a gagné une grande partie de la population et le jeu préféré de cette arrière-saison semble être devenu la chasse à l'Arabe.

Il est vrai que la chasse est ouverte et que le gibier manque en Provence.

Il y a beaucoup d'Arabes,

autant en profiter.

Alors de braves citoyens chasseurs, bons père de famille, y sont allés eux aussi à la manœuvre.

Au pays de Pagnol on sait rigoler, mais entre deux pastis, si on peut se payer un Arabe, ça tient en forme.

Il est très grave qu'une grande partie de la population saintchamassienne se soit laissée aller à de telles pratiques ce vendredi.

Kader, un jeune immigré, débonnaire mais frise, se retrouve à l'hôpital.

Il a eu le malheur de passer à Saint-Chamas, à l'heure de l'aioli, offert par les patrons du bar.

D'altercation en campagne punitive, de bagarre de bar en poursuite infernale, la terreur prend forme.



Photo Sans Frontière



Train à Grande Vitesse, immigré à petit revenu

que le chantier était ouvert. Quelques jours après donc le tribunal se déclare incompétent et la direction rouvre le chantier pour les non-grévistes.

« L'excuse était raccrochement de 150 mètres de voie... Mais il a continué après les 150 mètres et on s'est présenté. Seulement de nouveau la direction ramène un huissier qui la désavoue en constatant qu'on s'était présenté pour travailler aussi. Il referme le chantier et emmène le matériel à la gare de triage. On y était pour confisquer le matériel par crainte de le voir partir pour une autre destination. C'est alors qu'il nous envoie les gardes mobiles et le matériel fut transporté à Chambéry en Haute Savoie où on embauche 60 réfugiés asiatiques pour casser la grève.

En effet, une offre d'emplois spécieusement formulée arrive à l'APTM (agence pour le placement des primo migrants). L'offre proposait 150 places de salariés sans qualifications particulières et à condition de ne pas être maghréb n.

De Chambéry la direction transfère le chantier à Santigny dans l'Yonne pour le chantier du TGV. Là ils travaillèrent avec la présence de la police qui empêchait tout contact avec les non-grévistes. Les grévistes poursuivent leur périple en allant planter leur tentes pendant un mois et demi près du chantier... Le 22 août, sept cars GMC, encerclent les tentes : « ils nous ont fait sortir un à un, racontent-ils, nous emmenèrent encadrés et seul comme pendant la guerre d'Algérie, nous soumirent individuellement à un long interrogatoire avec photo. Le lendemain 23 août on se réveille en sursaut à 4H. du matin par les sifflements des éclats d'une bombe qui explosa au milieu des tentes. Une seule personne a été blessée et opérée mais on a ramassé des éclats jusqu'à 20 mètres du lieu d'explosion ». Entre temps la direction licenciat une quarantaine de grévistes et en premier lieu les délégués.

Les compromissions

Si la direction se montra intransigeante et agressive pendant les cinq mois de cette grève, ce n'est pas tant pour l'éveil soudain des travailleurs après de longues années d'exploitation éhontée, que pour les compromissions qui marquèrent les étapes de cette grève. Il faut rappeler tout d'abord que le patron, monsieur Giral, est aussi président de la commission sociale de la fédération patronale de la construction. Que dans ce conflit, les grévistes des différents chantiers n'ont trouvé face à eux que les directions de chantier. Que l'Inspection générale du Travail qui a présidé la commission natio-

Mohamed prend ta valise

« Mohamed reprends ta valise ! Ça devient sérieux ».

« Tu as vu ; c'est incroyable ! ils nous ont b... »

Cet échange, ou ce début de dialogue a lieu dans un salon de coiffure à Belleville, entre le gérant algérien et un client copain qui venait d'arriver : « Depuis ce matin tout le monde ne parle que de ça. De ce qu'ont dit la radio et la télé, de ce qu'ont écrit les journaux » commente Mohamed.

L'inquiétude est apparente dans les conversations, un coup dur pour les immigrés algériens. Chacun veut avoir les détails de cet accord : « et les chômeurs, et ceux qui ont des enfants ». Souvent analphabètes les immigrés s'informent en se refilant les nouvelles qu'ils confrontent pour s'assurer de leur véracité.

Les mesures sont tombées. D'en haut. En bas on accuse le coup. L'Algérie ou plutôt l'Etat Algérien est mis à l'index. « Je le savais. Si on comptait sur notre gouvernement on en verra de belles » ajoutait Mohamed. « Quand tu penses qu'ils ont accepté qu'on nous renvoie ! » renchérit le client. C'est l'incompréhension. On doutait déjà dans les milieux algériens mais on se disait que cela pouvait s'arranger si chacun des gouvernements faisait des concessions. « C'est politique cette affaire, si l'Algérie ne jouait pas les durs... Ça sent le pétrole et le gaz, tu crois pas ! » dit avec fierté et amertume un autre client qui enchaîne « et puis on n'est pas les seuls immigrés ;

pourquoi nous et pas eux ? On accueille bien des réfugiés et nous, on nous chasse ! ».

« Tu crois, à leurs accords ? Ce ne sont que des promesses ; va trouver un logement en Algérie, si tu peux, je te file le double de ce qu'il coûte. Il se f... de notre gueule... » Personne ne releva le pari sur le logement à cet homme qui s'exprimait au comptoir d'un café. « On croyait qu'ils avaient oublié l'idée du fameux million et voilà qu'il nous ressortent ça ; 15, 20 ans au service de la France et maintenant plus besoin, rentrez chez vous » notait un autre.

Ce vendredi, partout dans les milieux algériens, la discussion n'était centrée que sur ces accords. Il suffisait de tendre pour connaître les impressions, pas la peine de questionner.

Pour les immigrés le principal danger de ces accords est l'acceptation de l'idée du retour, quelles que soient ses formes, par l'Algérie. Ne va-t-il pas cautionner et officialiser l'arbitraire ! « On va nous mettre en chômage ou nous faire une stage de 12 mois et on nous dira de se préparer à repartir. Qui dit qu'on pourra refuser ? s'inquiète Ali à juste titre. M. Stoleru ne prévoit-il pas 80 000 départs incités d'ici trois ans !

« Tu vas voir comment ils vont nous tomber dessus, leur droit on le connaît. Ils te renvoient les pieds et les mains liés. voilà les accords » m'avait dit ce matin Tahar qui était prêt à aller manifester quai d'Orsay.

Propos recueillis par MUSTAPHA

Ces gens-là croyaient dur comme fer que le progrès, dont le chemin de fer était le véhicule, devait libérer l'homme de toute servitude, de toute exploitation abusive... C'était à brève échéance, le règne de l'abondance, de la fraternité et de la coopération : le bonheur universel ! »

Finies les compartimentations nationales, raciales, linguistiques ! ». Voilà ce que l'on rêvait dans les chantiers en construction de la ligne de chemin de fer au siècle dernier.

« Ah la belle musique ! s'esclaffa Henri Vincenot historien du chemin de fer. Ah la belle musique ! répétons-nous avec les culs-terreux de chez Desquenes et Giral, (pose et entretien des voies ferrées) tous immigrés et qui préparent la mise en place de l'une des réalisations les plus avancées de notre époque : le TVG (train à grande vitesse Paris-Lyon), dans des conditions anachroniques. Les 650 ouvriers immigrés de l'entreprise viennent donc d'arrêter leur grève au terme de son cinquième mois. Une grève pour la dignité. Rien que pour la dignité.

« — 13,42f de l'heure au déclenchement de la grève, pour des qualifications de terrassiers ou boiseurs et après plusieurs années de travail.

— 32,50f pour l'indemnité de déplacement pendant qu'ils font la France en diagonale tout au long de l'année, et quotidiennement une moyenne de 50km de trajet du chantier aux baraquements.

— des journées de travail de dix heures pendant qu'ils sont payés huit, car ils débouchent sans heure fixe pour rendre la voie à l'usage.

— des congés payés à la discrétion du patron qui, après deux ou trois ans continu, accorde 20 ou 25 jours qui servent au retour précipité au pays, juste le temps de voir la famille.

— des conditions de travail anachroniques où il fallait manger dehors, sans abri, de tout temps, qu'il pleuve ou qu'il neige. Où un seul survêtement de travail par an et une paire de chaussures sont fournis. Où pour tout logement des baraquements (les bungalows) de moins de 10m² dans lesquels sont aménagées deux ou trois couchettes, une table et une bouteille de gaz et pour lesquels le patron retient 10,50F par jour et par personne, c'est à dire jusqu'à 1 000F par mois pour un bungalow !

Ces travailleurs qui ne peuvent même pas être suivis par des médecins contactent des maladies

chroniques et souvent l'arthrose, le rhumatisme et les maladies de la vue...

Le 8 mai dernier donc pour appuyer leurs revendications les 150 ouvriers du chantier de « la suite rapide » de Noyen dans la Sarthe, arrêtent le travail une heure. Le lendemain deux heures. Ils rallongent les jours suivants une heure de plus chaque jour et en alternant arrêt et travail. Mais quand on a atteint 5h de débrayage il nous envoie un télex disant qu'il arrête le chantier le lendemain... On s'est présenté comme d'habitude au chantier... Là on a trouvé les non grévistes qui nous remplaçaient : conducteurs d'engins, chefs, mécanos et même comptable. Le patron ramène le même jour un huissier pour constater qu'on gênait les « non-grévistes » puis ferme le chantier. Depuis c'est la grève totale ».

Depuis aussi, un véritable chassé-croisé entre ouvriers et patrons va se dérouler sur l'hexagone : la direction ne voulant en rien céder joue la dispersion du chantier, les travailleurs immigrés eux, conscients de leurs droits vont chercher à faire valoir leur droit par le biais de la justice entre autre. Le tribunal dans un premier temps, donne raison aux travailleurs et ordonne l'ouverture du chantier. Mais la direction experte en la matière, contournera les décisions de la justice en ne comparaisant ni ne se faisant représenter le jour du référé tout en annonçant le jour même



ACCORD FRANCO-ALGERIEN

La communauté algérienne (toujours) en suspens ?

Lettre ouverte
de la FASTI

Après l'annonce de l'accord franco-algérien signé à Alger le 18 septembre 1980, la communauté algérienne de France se trouve à la veille d'un tournant de son histoire.

Au-delà de cette communauté, c'est une bonne partie de l'immigration non-européenne qui est concernée, M. Lionel Stoléro paraissant décidé à négocier de pareils accords avec d'autres pays d'immigration. Cette intention a été clairement exprimée par le secrétaire d'Etat qui n'a pas manqué de souligner que l'accord conclu avec Alger est un « moment historique du dialogue nord-sud ». « Cet accord exemplaire » nous dit-on va satisfaire tout le monde, respecte tous les droits acquis, et va lever toutes les craintes. On n'hésite pas à souligner que l'on a suivi les souhaits du groupe œcuménique et qu'il n'y a plus lieu de protestation.

Nous disons ci-après pourquoi nous réservons notre enthousiasme et réaffirmons nos craintes.

L'accord conclu couvre la période allant du 1er octobre 1980 au 31 décembre 1983, et sera renégocié dans les six derniers mois de cette période. Tous les trois mois, le Comité Mixte chargé de l'application de cet accord, établira un bilan des retours, tant il est vrai que le départ massif de travailleurs algériens, « incité mais volontaire » nous dit-on, reste l'objectif essentiel.

En effet, et dès la première page de la déclaration française, il est affirmé que les dispositions prises visent « le retour volontaire de 35000 travailleurs par an ».

Un budget global, s'étendant sur trois ans et trois mois, et s'élevant à 700 millions, est affecté à la réalisation de l'accord. Si l'objectif poursuivi par le gouvernement français (35 (35000 départs par an) est réalisé, le retour de chaque Algérien lui coûtera 12000 à 13000 francs ; nous ne sommes pas très loin du fameux « million » et l'on peut d'ores et déjà affirmer qu'il y a eu, plus un ravalement de façade qu'un changement de fond de la politique qui avait inspiré l'idée du pécule tristement célèbre.

« Le million » est donc maintenu même si l'appel-

lation change et le montant augmente de quelque 2800 francs en moyenne.

Pour trouver du nouveau, il nous faudra donc voir du côté de la formation professionnelle qui semble être la nouvelle baguette magique.

50 millions (sur les 700 du budget) sont affectés à la formation-retour et seront prélevés sur l'argent du Fonds d'Action Sociale.

La modicité de cette somme et sa provenance (les caisses du FAS) posent à elles seules un problème. Qu'on nous explique comment, avec une aussi faible somme, va-t-on payer les futurs stagiaires, former les immigrés appelés à devenir formateurs en Algérie ; et enfin contribuer à étendre les structures algériennes de formation.

A voir de plus près, le programme de formation, peut craindre qu'il ne s'agisse plutôt d'une formation — retour au rabais ; qui ne dépassera pas les huit mois et qui consistera surtout en une adaptation au futur emploi en Algérie. On remarque que sur les 12000 stagiaires prévus par an, la formation de la moitié d'entre eux est regroupée dans la dernière catégorie intitu-



(Photo DR)

lée : mise à niveau, complément de formation. Le texte de l'accord n'explique-t-il pas d'ailleurs qu'il s'agit « de permettre chaque année à des travailleurs algériens de s'adapter dans de bonnes conditions à leur nouvel emploi ? Définition plutôt restrictive de la formation, et qui se profilait, dès le mois de novembre 1979, dans les nouvelles orientations du FAS. En février 1980, une circulaire de la direction de la population et des migrations annonçait « une reconversion progressive du système de formation destiné aux migrants (lequel ?). Orienté jusqu'à maintenant principalement vers une formation générale à dominante linguistique doit faire place... à des actions de préformation ».

La réduction de 25% des crédits alloués à la formation de base, alors que les études les plus sérieuses font état d'au moins un million d'analphabètes en France (dont une majorité d'immigrés), la limitation des stages de préformation à des

cycles de 920 heures destinés en fait aux chômeurs qui ont soulevé de multiples protestations, car ces dispositions excluent de fait tous les immigrés analphabètes de cette formation. Il est à craindre que même si la formation professionnelle prévue dans l'accord franco-algérien réponde aux besoins de l'Algérie, peu d'immigrés pourront y prétendre, vu leur faible niveau de départ.

Enfin, l'accord précise que le nombre des bénéficiaires de stages de formation professionnelle et de l'allocation — retour ne doit pas dépasser les deux tiers du nombre total des retours d'actifs. Pour les autres, il faudra se rabattre sur la troisième mesure d'incitation au retour. Créer une petite entreprise au pays.

Que conclure après une première lecture de ces accords ?

Il semble que tout en ayant cédé à la revendication algérienne de ne pas fixer un quota obligatoire

de départs, le gouvernement français a tenu à exprimer son souhaité : les 35000 retours.

Sans préjuger de la réaction des principaux intéressés les immigrés algériens, on peut déjà dire que « le nouveau pécule » (appelé dans l'accord : aide financière familiale au retour) va sûrement rencontrer aussi peu de succès que l'ex-million ; rappelons que durant l'année 1979, il n'y a eu que 842 travailleurs algériens pour bénéficier des versements au titre de l'aide au retour.

Il faudra voir comment les deux autres mesures d'incitation vont être appliquées, mais il est peu probable que cet accord ren contre le succès escompté auprès des immigrés.

A quelles autres mesures d'incitation aura-t-on alors recours et à quelles pressions la communauté va être soumise ? M. Stoléro nous a dit que l'accord répond aux vœux des organisations internationales, mais répond-il aux vœux des immigrés ?

KAMAL B.

Principales dispositions de l'accord

A) Renouvellement des cartes de résidence :

Algériens arrivés en France avant le 1er juillet 1962 : renouvellement pour dix ans.

Algériens arrivés après le 1er juillet 1962 : prolongation pour une durée de trois ans et trois mois.

B) Formation-retour :

Mise sur pied d'un programme bilatéral de formation professionnelle ; la for-

mation sera assurée la 1ère année en France et transférée progressivement en Algérie. Le gouvernement français assurera la formation de formateurs algériens destinés à prendre la relève et contribuera à l'extension du dispositif algérien de formation (centres, programmes).

C) Aide à la création de petites entreprises :

Les candidats au retour désirant créer une petite entreprise

artisanale ou industrielle en Algérie pourront bénéficier, après étude de leurs projets, de prêts remboursables.

D) Mesures financières d'incitation au retour : Pour tout Algérien candidat au retour (actif et détenteur d'une carte de résidence portant la mention : « travailleur salarié »), le gouvernement français : prendra en charge ses frais de voyage, ainsi que ceux de sa conjointe et de leurs enfants âgés de moins de 16 ans ou

à charge établis en France. Lui versera une allocation retour, s'il est appelé à exercer en Algérie une activité salariée.

Si le futur « allocataire » a occupé sans interruption un emploi salarié durant les six mois précédant sa demande, l'allocation sera égale à quatre fois le salaire net moyen mensuel perçu durant cette période. Sinon, montant du SMIG horaire en vigueur le jour de la demande.

Les candidats au retour bénéficiant d'une formation professionnelle ou d'une aide pour création d'entreprise ne peuvent prétendre à cette allocation.

Un comité mixte, dont la première réunion se tient à Alger dès le 1er octobre 1980, veillera à l'application de cet accord.

Note : au premier janvier 1980, il y a 285 000 Algériens titulaires d'une carte de résidence depuis plus de 18 ans.

207 000 depuis plus de dix ans.

198000 depuis moins de dix ans.

sans frontière

LA QUATRIEME GUERRE PUNIQUE

C'est lors des Dialogues Méditerranéens organisés, le mois dernier, par le Parti Socialiste à l'Abbaye royale de Saint Maximin dans le Var, que j'ai rencontré pour la première fois Vincenzo Consolo. Mais il n'était pas un inconnu pour moi. J'avais lu, à peine pau, « Le sourire du marin inconnu », publié en février 1980, par Grasset, dont Vincenzo Consolo est l'auteur. La qualité du récit, le ton absolument nouveau m'avait profondément frappée. Et c'est à nouveau par le ton de sa communication aux Dialogues Méditerranéens que Vincenzo Consolo a retenu l'attention des journalistes présents. De nombreux écrivains, venus de tous les pays riverains, s'étaient exprimés avant lui : turcs, grecs, égyptiens, israéliens, algériens, tunisiens, français et j'en passe. Les uns comme les autres avaient abordé les grands problèmes, les grands conflits qui agitent cette mer que l'on a qualifiée à plusieurs reprises, au cours de ce colloque, de « bassin des conflits ». Vincenzo Consolo, lui, signalait un affrontement qui aurait pu, à première vue, être considéré comme un fait mineur. Il concernait une guerre de la pêche entre l'état italien et l'état tunisien, un conflit auquel les

armateurs concernés ne souhaitent trouver aucune solution (toute solution les lésant dans leurs profits) et dont les pêcheurs siciliens de Mazara del Vallo, ainsi que les pêcheurs tunisiens immigrés en Sicile, font tous les frais. Conflit mineur ? Petit conflit ? Il n'y a pas de petits conflits en Méditerranée, la meilleure preuve étant que ce qui paraît « petit » à tous ceux que cela arrange est appelé en Sicile, la « quatrième guerre punique » (1). Ajoutons que les aspects culturels de ces incidents, et leurs résonances historiques accentuent singulièrement leur importance.

Environ 3500 pêcheurs siciliens et 6000 pêcheurs tunisiens risquent quotidiennement d'être arraisonnés, de voir leur embarcation séquestrée et de se faire emprisonner. A qui ferait-on croire qu'il s'agit là d'un affrontement négligeable.

EDMONDE CHARLES—ROUX

(1) Les guerres puniques ont opposé l'empire romain à Carthage.

les navires s'arrêtent pour charger et où les barques s'abritent pendant l'hiver ».

SICILIENS ET TUNISIENS

Telle était Mazara. Aujourd'hui sa richesse et sa splendeur passées ne sont plus qu'un vague souvenir, un rêve poétique. Mazara aujourd'hui, comme toute la province de Trapani et celle d'Agrigente, compte parmi les zones les plus sous-développées d'Italie, et donc d'Europe. Et, en 1963, c'est dans cette région que Danilo Dolci organisa un congrès sur les régions sous-développées d'Europe en choisissant de façon significative comme siège du Congrès Palma di Montechiaro, la ville du *Guépard*, le roman du prince Giuseppe Tomasi di Lampedusa, qu'on lisait partout cette année-là et qui fascinait tout le monde. C'est de cette zone, des villages et de la campagne de cette zone que sont partis les plus grands nombres d'émigrants au cours de ce phénomène d'émigration massive du Sud vers les villes industrielles du Nord de l'Italie, qui s'est produit dans notre pays entre les années Cinquante et Soixante, et qui a engendré ce qu'on a appelé « le miracle économique italien ». Mais, à Mazara et dans la province de Trapani, comme du reste en Sicile et dans tout le Mezzogiorno, l'émigration avait une histoire plus ancienne. Déjà au début du siècle, après la première guerre mondiale et jusqu'à la période de la dictature fasciste, de larges couches de population des régions de Trapani et de Mazara, surtout des paysans et des pêcheurs poussés par le besoin avaient émigré, en Afrique du Nord et particulièrement en Tunisie. A La Goulette, auprès de Tunis, on dénombreait environ 35 000 ou 40 000 Siciliens émigrés, et l'un des quartiers de la Goulette, aujourd'hui encore, s'appelle « Sicile ». Beaucoup de ces Siciliens de Tunisie sont devenus citoyens français et se sont transférés à Marseille et à Paris.

A Mazara, de cette splendeur ancienne, de cette élégance de son urbanisme dont parlait Idrisi, il subsiste le quartier à proximité du port-canal, qui, depuis toujours, est appelé le *casbah*, un quartier vieux de plus de mille ans, avec de très étroites impasses, des ruelles tortueuses, des arcs, des passages voûtés, des escaliers extérieurs, des fenêtres, de petites terrasses semblables à celles de la Medina de Tunis. Un quartier dégradé, croulant, habité jadis par les couches les plus pauvres de la population et désormais rendu tout à fait inhabitable en raison des dommages provoqués par le tremblement de terre de la Vallée du Bélice, en 1968. Le port-canal, jusqu'à une date récente, n'était plus qu'un ensemble stagnant d'eaux d'égoûts rempli de détritus, où pourrissaient les vieux bateaux de pêche à demi-immergés et où les très rares barques de pêche côtière encore en activité attendaient toujours que la mer soit belle pour lever l'ancre.

MIRACLE A L'ITALIENNE

Mais ici aussi, à Mazara, dans cette Mazara misérable et rejetée hors de l'histoire, le miracle s'est produit autour des années Soixante. La *Cassa per il Mezzogiorno*, c'est-à-dire l'organisme d'Etat qui subventionne les initiatives industrielles, commerciales, touristiques, que sais-je encore, pour le développement du Sud et qui est devenu, dès son institution, un instrument de pouvoir, de sous-gouvernement et de clientélisme des partis, ou du parti qui a été le plus longtemps au gouvernement, c'est-à-dire la Démocratie Chrétienne, la *Cassa per il Mezzogiorno* donc, la Région Sicilienne et même la CEE ont commencé à distribuer abondamment des subventions à fonds perdus et des prêts à intérêts réduits à quelques rares, entrepreneurs et rusés armateurs de Mazara, des hommes liés à d'important

(1) nom de famille d'un Pape

Je ne suis pas un spécialiste, comme on dit, je ne suis pas un homme politique, ni un fonctionnaire, ni un syndicaliste. Je suis un homme de lettres, un romancier; pourtant je n'ai pas voulu me limiter à une intervention de caractère culturel, afin de traiter, au contraire, un problème social et politique. En profitant de cette invitation à Marseille, à l'occasion de cette première réunion des Dialogues Méditerranéens, je voudrais attirer l'attention sur une question qui concerne une ville de Sicile, Mazara del Vallo, et, plus précisément, les pêcheurs de Mazara del Vallo. Mais, en même temps que le problème des pêcheurs de Mazara del Vallo, symétrique, mais peut être plus grave et plus urgent encore, il y a celui des Tunisiens qui, au cours de ces dernières années, ont émigré à Mazara. Le problème central où se trouvent à la fois engagés les pêcheurs de Mazara et les immigrés tunisiens est celui qu'on a appelé « la guerre du poisson », ou « la quatrième guerre punique », sur le canal de Sicile. C'est là, en effet, une guerre de pauvres, où ceux qui risquent, ceux qui s'exposent, qui combattent et qui paient sont les pêcheurs de Mazara et les immigrés tunisiens, et où les responsables, les généraux, restent habituellement à l'écart, en sécurité; ce sont les armateurs et les autorités politiques.

En rédigeant cette note, je n'ai suivi aucune méthode particulière d'enquête; j'ai essayé de me documenter, de façon informelle par des lectures, et, surtout, en allant à Mazara parler avec les pêcheurs. Elle ne vaut donc pas en tant que contribution scientifique politique, mais plutôt comme un témoignage dicté par le sentiment du devoir et par un désir de justice et de solidarité entre les peuples, et, dans ce cas précis, de deux peuples méditerranéens, si proches non seulement sur le plan géographique, mais aussi d'un point de vue historique et culturel.

TELETAIT MAZARA DEL VALLO

Entre Erice et Segeste, Sélinonte et Agrigente, sur la côte méditerranéenne, se trouve la ville de Mazara del Vallo (prov. de Trapani), 45000 habitants. Le nom de Mazara lui vient du fleuve qui la traverse et qui en constitue le port-canal. Et il semble que le nom du fleuve vienne du mot punique *mazara*, en latin *terminus*, frontière : la limite du monde grec. Mazara en effet, ville phénicienne et carthaginoise, de même que Mozia, toute proche, ne fut jamais grecque, ni romaine, ni byzantine. Elle était et demeure punique, demeure une frontière pour tous les types d'invasion et de pénétration d'armées et de culture qui se succédèrent en Sicile. Ce fut donc dans ce port punique, dans cette terre traditionnellement « africaine » qu'en 827 après J.-C., se produisit le premier retour, la première greffe : le retour des anciens africains. Des Africains qui, dès lors, ne sont plus Carthaginois, mais Arabes, Musulmans. C'est avec la domination arabe en Sicile que Mazara

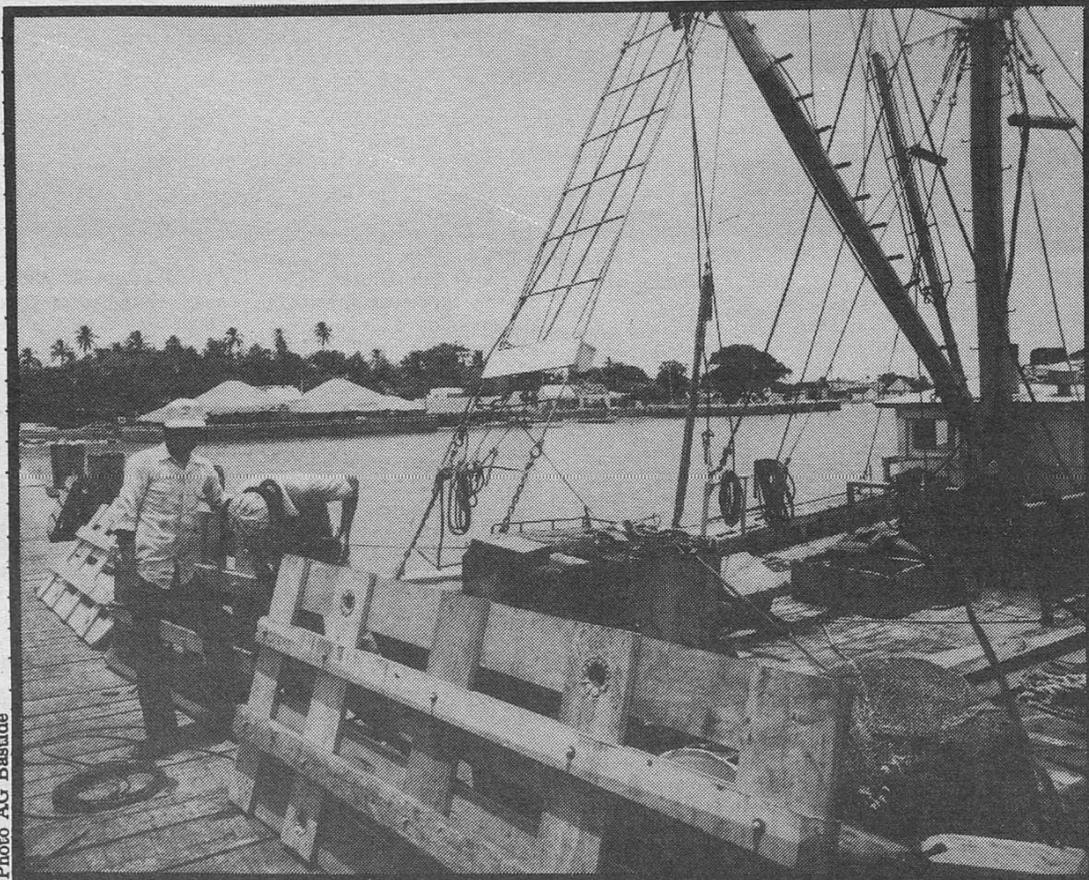


Photo AG Basàide

TEL ETAIT MAZARA DEL VALLO

parvint à sa plus grande splendeur; elle fut la capitale de ce Val de Mzara qui, avec le Val de Noto et le Val Démone, fut l'une des trois parties entre lesquelles l'île fut divisée sur le plan administratif. La domination et la culture arabe ont laissé en Sicile et surtout à Mazara une telle empreinte que c'est depuis ce moment-là, depuis la période arabe que commence, peut-on dire, la véritable histoire sicilienne. « Il n'est pas douteux que c'est à partir de la conquête arabe que les habitants de l'île de Sicile commencent à se comporter comme des Siciliens », écrivait Leonardo Sciascia. Celui-ci, empruntant à Américo Castro le schéma que cet historien avait appliqué à l'Espagne, dit qu'on peut décrire la vie sicilienne avant la domination arabe, qu'on peut raconter ce qu'elle était sous la domination arabe, qu'on peut écrire l'histoire de ce qui vient après. Ainsi, Sciascia fait-il commencer ce qu'on appelle la *manière d'être sicilienne* précisément à la domination arabe. La civilisation, la culture arabe ont en somme laissé dans

l'île une marque et notamment de cette partie du sud-ouest de la Sicile dont Mazara est le sommet, de façon si profonde et durable qu'elles ont effacé les traces des dominations et des cultures précédentes, s'il y en eut, et qu'elles ne se sont jamais laissées marquer à leur tour par les autres dominations et les cultures qui se sont succédées dans le temps. Les signes arabes ont duré, ici, dans cette zone de la Sicile, pendant un millénaire et davantage, dans la mentalité des gens, dans les coutumes, dans l'architecture, dans la langue et jusque dans la cuisine. Ils ont duré plus d'un millénaire, jusqu'à hier. « Ce que n'ont pas fait les Barbares, les Barberini (1) l'ont fait » dit-on à Rome. Et cette fois, les Barberini, ici aussi, dans cette zone éloignée et sous-développée de l'Italie et de l'Europe, ce sont les messages de la civilisation de masse qui tendent à détruire les vieilles cultures authentiques pour tout niveler, uniformiser, misérablement homologuer, comme le disait Pier Paolo Pasolini. Mais

revenons à Mazara. Le géographe arabe Idrisi, qui écrivit pour Roger le Normand ce livre de voyages intitulé « Le plaisir de qui a la passion d'aller venir à travers le monde », décrit la ville en ces termes : « Mazara, cité splendide, orgueilleuse et véritablement inégalable pour la situation et le prestige dont elle jouit, a atteint un sommet pour ce qui est de l'élégance de son urbanisme. Elle réunit en elle plus de qualités qu'aucune autre : elle possède des murailles robustes et élevées, des maisons d'une remarquable beauté, de larges artères, des rues nombreuses, des marchés qui regorgent de marchandises et de produits variés, des thermes somptueuses, de vastes entrepôts, outre des vergers et des jardins aux plantes rares; c'est là que se rassemblent des voyageurs venus de tous les pays du monde pour faire provision de ses abondantes productions. Son territoire est de dimension considérable et comprend des fermes et des métairies prospères. Le long de ses murailles coule le fleuve Mazara, où

GUERRE DES PAUVRES

Par VICENZO CONSOLO



Photo AG Basile

tes personnalités politiques siciliennes et souvent considérés comme liés à la Mafia. C'est ainsi qu'en quelques années, la flotte de pêche de Mazara s'est radicalement transformée et énormément développée, avec de nouveaux et puissants bateaux pour la pêche océanique (une unité de 325 tonnes), pour la pêche hauturière (180 unités de 180-290 tonnes) et la pêche côtière (200 unités de 100-150 tonnes). (Ces chiffres concernent l'année 1976). Mazara est ainsi devenue le premier centre de pêche de la Méditerranée et le premier d'Italie. Les hommes employés à la pêche, c'est-à-dire ceux qui sont embarqués et qui, en 1954, étaient plus de 5000, tournent maintenant autour de 3500 (nous verrons plus loin les raisons de ce fléchissement). Le tonnage annuel de poisson pêché par la flotte de Mazara est de l'ordre de plus de 60 000 tonnes (chiffres non officiels). Le vieux port-canal de Mazara, toujours insuffisamment équipé, sale et délabré, est désormais incapable de contenir une telle flotille. Pendant les périodes des fêtes, c'est-à-dire Noël et Pâques, lorsque toutes les embarcations sont à terre, c'est une forêt de mats et d'antennes et les bateaux sont étroitement serrés les uns contre les autres. Un nouveau et vaste port a été construit, mais il n'est pas fréquenté parce qu'il semble peu fonctionnel, en raison des vents qui le battent de plein fouet. Les patrons de cette flotte sont une dizaine de gros armateurs réunis en deux associations, Libres Armateurs de la Pêche et Armateurs et producteurs de la Pêche, et trois coopératives, dont une seule, la Coopérative Mathilde, est formée de pêcheurs.

POISSON ET IMMIGRATION

Cette importante flotte de pêche de Mazara a désormais envahi la Méditerranée. Les bateaux, qui naviguent de 8 à 15 ou 20 jours, poussent désormais au-delà de Pantelleria et de Lampedusa, ils naviguent dans les eaux internationales, frôlent (mais Tunisiens et Libyens affirment qu'ils dépassent) les limites des eaux territoriales de la Tunisie et de la Libye. De là proviennent les incidents, les heurts avec les navires militaires tunisiens et libyens, les séquestrés d'embarcations, l'emprisonnement du personnel embarqué; de là, les mitrailllements et les morts (un, en 1975, Salvatore Furano, un autre en 1978, Francesco Passalacqua). De là donc, la « guerre de la pêche ». C'est à cause de cette guerre, des dangers et des risques de cette guerre, mitrailllements et emprisonnement; à cause des dures conditions de travail; à cause d'une convention collective pour les travailleurs maritimes qui n'a pas été renouvelée depuis 12 ans; à cause de l'une des retraites la plus basse de toutes les catégories de travailleurs, que s'est produite cette réduction du nombre des hommes embarqués sur

les bateaux de Mazara (de 5000 à 3500) dont nous parlions. Les jeunes travailleurs maritimes de Mazara ont préféré s'embarquer sur de gros navires marchands, ils ont préféré émigrer. Un vide s'est ainsi créé. Souvent, beaucoup de bateaux de Mazara n'ont pas pu prendre la mer par manque de personnel. Mais ce vide a été aussitôt comblé par une immigration inattendue et providentielle (pour les armateurs) de travailleurs qui sont arrivés de la toute proche Tunisie. L'émigration tunisienne (ces hommes viennent de Mahdia, Sfax, Sousse, Monastir, Tunis...), soudaine, massive, qui prend la signification d'un second retour dans « leur » Mazara, a coïncidé avec la crise économique tunisienne.

LE RETOUR MALHEUREUX

Un jeune écrivain de Mazara, Antonino Cusumano, s'est occupé de ce phénomène de l'émigration tunisienne à Mazara et dans la région de Trapani, et il a publié en 1976 un livre dont le titre est significatif : « Le retour malheureux ». L'émigration tunisienne a commencé en 1968. Les Tunisiens arrivent avec un visa touristique à bord du navire « Campania Felix », un nom qui, pour eux, a un sens ironique et narquois. Une fois débarqués dans le port de Trapani, ces travailleurs se dirigent immédiatement vers Castelvetro, où ils trouvent des emplois dans l'agriculture et dans le bâtiment, ou vers Mazara del Vallo où ils sont employés pour la pêche. Ce sont presque tous les travailleurs clandestins. Tant à Castelvetro qu'à Mazara, ils sont utilisés comme un instrument de chantage contre les autres travailleurs syndicalisés. Ils sont l'objet de l'exploitation la plus dure, la plus incontrôlée. A Castelvetro, on les recrute avec le système médiéval de l'engagement sur la place, marché noir des bras, et les employeurs les tiennent à l'écart, cachés dans des cahutes de campagne. A Mazara, ces Tunisiens ont réoccupé le très ancien quartier arabe de leurs ancêtres qu'on appelle encore la *Casbah*, naguère inhabitable à la suite du tremblement de terre, où ils paient des sommes considérables pour la location d'une ou deux pièces. Comme on l'a compris, ces travailleurs étrangers ont été parqués en ghetto. Les syndicats, les autorités municipales, régionales et nationales ont toujours feint d'ignorer la présence et d'exploitation de ces travailleurs étrangers. Sauf à en faire à l'occasion l'objet d'une véritable persécution, d'un véritable pogrom sous la poussée d'une opportuniste campagne xénophobe et raciste de la part de forces politiques de droite. C'est ce qui s'est passé en 1972. Pendant plus d'un mois, on a assisté à une véritable chasse aux Tunisiens.

Photo Mustapha

Presque tous ont été pris par la police et rapatriés avec un arrêté d'expulsion. La motivation portée sur cet arrêté était la suivante : « Le séjour prolongé ultérieurement en Italie constitue un élément potentiel de trouble pour l'ordre et la sécurité publique ».

Ce n'est pas que cette persécution de 1972 aie fait cesser l'émigration tunisienne en Sicile : la poussée du besoin est plus forte que n'importe quelle peur. L'émigration se produit de la façon habituelle, débarquement à Trapani avec un passeport touristique, mais aussi, semble-t-il, avec des transbordements en haute mer, dans le Canal de Sicile, de bateaux tunisiens à bateaux italiens, et le tout à l'initiative et sous le contrôle mafieux du racket de la main d'œuvre. A Mazara, cette main d'œuvre à bon marché que sont les Tunisiens (il semble qu'il y en a maintenant plus de 6000) est utilisée pour décortiquer des crevettes, ou bien on les embarque sur les bateaux de pêche pour les tâches les plus dures, les plus lourdes, et ils sont souvent mitraillés et emprisonnés par leurs compatriotes mêmes ou par les Libyens. Les seuls avec lesquels ils réussissent à établir des rapports de solidarité, d'amitié, ce sont les pêcheurs siciliens du même niveau, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à ce qu'on appelle « la basse force ». Ce n'est que depuis un an qu'a été institué à Palerme un consulat tunisien, et que M. Mistafa Ben Saïd y a été nommé consul. Ce n'est que le 23 et le 24 juin de cette année, que s'est déroulé à Palerme un congrès sur le thème de l'immigration arabe en Italie et en Sicile.

LA MAFFIA TIRE LES FICELLES

Et, en attendant, la guerre du poisson continue en Méditerranée. Les bateaux de pêche siciliens, poussés par des armateurs avides de profits élevés à tout prix ont toujours pratiqué et pratiquent une pêche de rapine, sans relâche, sans périodes d'interruption pour la reproduction des poissons. Le patrimoine ichtyologique en Méditerranée diminue ainsi toujours davantage, et les bateaux sont toujours davantage poussés à dépasser les limites et à entrer dans les eaux territoriales, en particulier dans les pêches tunisiennes, dans le Mamelon. C'est pour cette raison que les heurts et les séquestrés sont toujours plus

fréquents. Le compte rendu de ces arraisonnements et de ces séquestrés paraissent quotidiennement dans les journaux italiens. Mais, ce que ne disent pas les journaux, c'est la manière avec laquelle sont ensuite levés les séquestrés, et les travailleurs libérés et renvoyés chez eux. En Tunisie, il semble qu'il suffise de payer une certaine somme pour la rançon, de l'ordre de 20 millions de lires. En Libye, aucune rançon n'est possible. Les marins sont l'objet d'un procès et condamnés à une peine de l'ordre de deux ans de prison. On dit à Mazara que souvent, pour obtenir la libération des prisonniers siciliens en Libye, il a été fait recours aux bons offices d'une personnalité italienne qui est, pour le moins, fort discutée, le général Vito Miceli; celui-ci, qui fait état de son amitié personnelle avec le président Khadafi, et qui était naguère à la tête des services secrets italiens (SID), puis qui fut inculpé pour le massacre de la Piazza Fontana à Milan en 1969, est désormais député du parti néofasciste MSI-DN, pour la circonscription de Trapani. Il convient aussi d'ajouter que, en Libye, lorsque les marins siciliens sont libérés, les marins tunisiens embarqués sur le même bateau restent en prison et que personne ne s'occupe plus d'eux, ni les autorités italiennes, ni surtout les autorités tunisiennes. Telle est la situation actuelle. L'accord relatif à la pêche, stipulé entre l'Italie et la Tunisie en 1976, est caduc depuis le 19 juin 1979. La Tunisie ne veut pas renouveler cet accord, dont la négociation, pour le compte de l'Italie, a été confiée à la CEE. Tant la Libye que la Tunisie demandent à la CEE et à l'Italie la constitution de sociétés mixtes de pêche en Méditerranée. Les armateurs siciliens ne veulent absolument pas accepter une telle proposition. Tout récemment, au début de septembre, le ministre italien des Affaires Etrangères, Emilio Colombo, s'est rendu en mission en Tunisie et en Libye. Il est revenu avec toujours cette même proposition de la partie adverse : les sociétés mixtes. Les armateurs ont encore répondu par la négative. Et cela se comprend. La société mixte comporterait pour eux un contrôle plus strict sur les équipages, de plus fortes garanties pour les pêcheurs, la régularisation du statut des Tunisiens embarqués clandestinement et sous-payés, des contrôles plus stricts sur le volume de la pêche, sur la production et sur la

vente. Naturellement, ils verraient fondre tous les profits qui, actuellement, échappent à toute espèce de contrôle.

Ainsi, tant que les interlocuteurs des Tunisiens et des Libyens seront les armateurs, la situation demeurera inchangée : inchangée et pénible pour les pêcheurs de Mazara et pour les pêcheurs tunisiens embarqués sur les bateaux de Mazara. Si les coopératives de pêcheurs se substituent aux armateurs privés et deviennent les interlocuteurs naturels des propositions arabes, alors la situation pourra changer. Ainsi pourra cesser l'exploitation inconsidérée des immigrés tunisiens et la pêche de rapine. Ainsi pourra finalement cesser cette absurde « guerre du poisson », en Méditerranée.

Les autorités italiennes, désireuses de résoudre ce problème, devraient garder présent à l'esprit ce qui est écrit dans le rapport final de la Commission parlementaire d'enquête contre la Mafia, page 1099 : « Mazara del Vallo : tout est sous contrôle : le poisson, le carburant, l'eau, les contributions de la Cassa per il Mezzogiorno, les autorisations de pêche dans les eaux tunisiennes, la rançon des bateaux séquestrés. A Mazara del Vallo, ce n'est pas l'Etat qui commande, mais l'Association des Libres Armateurs; elle fait la pluie et le beau temps, à la façon de la Mafia ».

Vincenzo Consolo

Milan, septembre 1980

Traduit de l'italien par Mario Fusco

Vincenzo Consolo est né en 1934 à Sant'Agata di Militello (Sicile). Après des études de droit, il est transféré à Milan où il vit maintenant. Romancier, il collabore également à divers journaux et revues, et il est conseiller d'une importante maison d'édition. Son premier roman, *La Ferita dell'aprile* (1963) a été suivi, après un long silence, par *Il sorriso dell'ignoto marinaio* (1976), qui a été publié en traduction française en 1980 sous le titre : *Le sourire du marin inconnu* (Grasset). Ce livre, qui se présente comme un roman historique est, surtout, un roman politique, sur le rôle et la responsabilité de l'intellectuel, sur l'injustice et sur l'oppression.



Vacances à l'île Maurice

Comme tous les vacanciers, quelqu'un de nos compatriotes sont partis eux aussi retrouver le beau soleil de leur pays et la grande chaleur qu'on ressent lorsqu'on est bien encadré par les membres de sa famille.

Comme l'île Maurice est l'ami de l'Afrique du Sud pour sortir de la France on fait les mêmes formalités qu'en Afrique du Sud. Il faut un visa de sortie et un visa de rentrée pour quitter le territoire.

Pour nos frères et sœurs mauriciens qui sont partis il leur a fallu quatre à sept années de dur labeur pour profiter de quelques semaines à l'île Maurice. Dans un même langage ils vous diront tous que c'est surtout la nostalgie qui les a fait sortir de la ville-lumière et de ses alentours.

Beaucoup sont ceux qui vont retrouver leur patrie chérie pour la première fois depuis qu'ils l'ont quittée. De toutes les émotions que cette rentrée procure c'est surtout l'angoisse. Alors c'est avec un mélange de joie et de tristesse que les Mauriciens s'apprentent à mettre pied à terre. Bientôt tout se dissipe, les parents et amis retrouvés on sourit et on pleure en même temps on se serre. C'est la grande joie de retrouver la famille qui a cessé le travail pour venir à Plaisance.

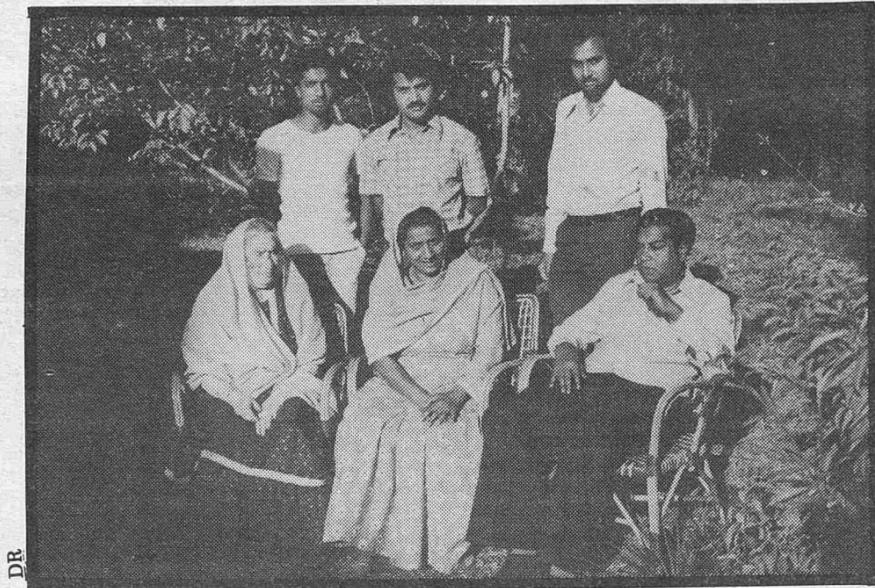
Si les douaniers de l'aéroport ont été gentils avec certains. D'autres ont eu des difficultés pour sortir. Il leur a fallu donner une petite pièce de dix francs pour un laissez-passer. Mais il a suffi qu'on lui montre une lettre adressée à un parent du Premier Ministre pour qu'il laisse sortir avec tes valises non fouillées.

Pour les Mauriciens qui sont habitués à de grands couloirs bien éclairés, passages très propres et des gens blancs voilà qu'ils découvrent un aéroport dans un état mal entretenu leurs pupilles ne s'acclimatent pas tout de suite à la couleur de l'épiderme de leurs parents devenus trop noirs, tout d'un coup. Ils ont l'impression que leurs parents sont malades, mais on a peur de les interroger. Tout à coup ils découvrent l'île Maurice endormie, tout est si calme, si lent tout est miniaturisé. Plus de grands boulevards, plus de grandes avenues. Ils sont remplacés par nos autoroutes très étroites avec nos piétons très indisciplinés. Avec cette bouffée d'air frais l'odeur de la canne à sucre et de la terre, les vacanciers constatent la réalité mauricienne. Ils ont trouvé des maisonnettes en béton qui ont poussé comme des champignons ces dernières années. La raison est très simple / le cyclone, c'est la bête noire de l'île Maurice et alors l'un des premiers soucis du Mauricien c'est d'avoir une bonne baraque. Peu à peu les Mauriciens d'outre-mer découvrent des compatriotes plus attristés qu'auparavant. Ils n'ont plus cette joie de vivre, plus le même sourire sur le visage. Moins accueillants, ils n'ont plus ce désir d'Antan pour vous

montrer les impasses qu'on va emprunter pour livrer les colis qu'on a rapporté de la métropole. On constate que les Mauriciens deviennent de plus en plus égoïstes plus matérialistes. Du moment qu'on est bien chez soi on dit merde aux autres.

Pour ce jeune couple qui connaissait bien Rose-Hill jadis, remarque le centre commercial très populaire et moins animé qu'aujourd'hui. On va tout de suite déguster les amuses-gueules mauriciens « gateaux pimentés ». On les retrouve moins costauds après le bain d'huile très chaud. 35 sous l'unité, les « dolls-pourris » à RS 1, la paire et les « gateaux français » à Rs 1.00 l'unité. Tout a vachement augmenté à l'île Maurice. Le soir, nos villes sont plongées dans une obscurité presque totale. A sept heures du soir on ne rencontre presque personne sillonnant les rues. Tout est quasiment mort. Soit on est devant son poste de télé ou bien on a peur de sortir pour ne pas se faire casser la gueule. Pour une travailleuse qui n'a pas revu son pays natal depuis sept ans, elle découvre Port-Louis dans son état le plus déplorable.

Des rues qui laissent voir que les éboueurs ou bien la direction de la mairie ne font pas leur boulot correctement. Pour elle, chez les Mauriciens on note l'absence totale de politesse qu'elle trouve ici. Alors pour elle, quelle éducation reçoivent les jeunes de nos profs qui ont la lourde charge de les éduquer. Elle retrouve toujours cette petite bande de



Une famille musulmane à l'île Maurice

jeunes gens qui s'alignent devant les magasins ou bien qui rodent dans le marché de Port-Louis pour taquiner, pincer, se frotter contre les nanas et les touristes. Au marché les prix font frémir. Pas un fruit de tropique papaye, ananas, etc... nos fruits sont pour les hôtels et les touristes. Même avec les poches pleines de sous, on ne peut pas se procurer ce qu'on veut. Pour goûter le bon poisson de nos lagons, il faut aller au bord de la mer pour s'en procurer par des intermédiaires. Dans le service civil et dans quelqu'un de nos bureaux, les chefs et les sous-chefs se marrent au téléphone avec leurs copains et leurs copines. Ils s'en foutent de cette longue queue de gens qui s'impatientent et attendent le service de ces messieurs-dames.

Pour celui qui a causé un peu avec nos jeunes, la nouvelle génération cherche la drogue dure. Ils fabriquent tout un mélange de rhum, Guinness etc. et qu'ils laissent fermenter dans une boîte à conserve, et puis ils le réchauffent et ils se

shootent. Pendant ces deux dernières années, beaucoup de jeunes ont trouvé une mort prématurée. Tant qu'à la vieille génération, elle a toujours gardé sa vieille culture le gandia.

Que dire de la recrudescence de la prostitution à l'île Maurice. Avant c'était des maisons closes, et une seule boîte de nuit Le Golden. Mais aujourd'hui avec l'afflux des touristes, les filles dans les casinos, et grands hôtels sont embauchées dans un seul but - se prostituer. On en retrouve maintenant de toutes les communautés - ces filles de joie.

Côté politique, beaucoup ne s'en intéressent pas. Pour eux, de quoi se nourrir, des habits pour toute la famille, des sous pour le loyer sont les premiers soucis des familles mauriciennes. Pour eux s'ils ne bossent pas Sir Seewoosagur et ses petits copains ne vont pas leur remplir le ventre. Par contre les autres se sont laissés emporter par cette poussée massive de la gauche mauricienne. Mais en général tous les mauriciens veulent un changement du gouvernement qui ne cesse de vieillir et qui magouille très bien pour conserver les rênes bien en main. Qu'en pensent les Mauriciens de l'avenir ? Ceux qui sont bien installés, pas de problème. De père en fils ils vont s'enrichir aux dépens des autres. La Libye et l'Arabie Saoudite ont recruté quelques centaines de travailleurs mauriciens. Mé-

me le jeune étudiant en deuxième année de médecine qui est parti en vacances, est lui aussi préoccupé par son avenir. Pour ce fils à papa après quelques jours de repos il va courir chez le « Youth Guidance Service » pour enquêter. Dans six ans, on lui annonce la rentrée de six cents médecins de tous les coins du monde. Déjà lorsqu'il était en vacances, il y avait huit médecins venus du Royaume-Uni et de la France qui étaient au chômage. Alors l'étudiant se gratte le crâne. Pour certains Mauriciens l'immigration reste encore le merveilleux rêve de toujours. Ils mentionnent le Canada et la France les seules terres qui puissent lui offrir un chemin avec de très grandes difficultés. Tout de suite nos compatriotes en vacances leur expliquent comment ça se passe ici : la vie dure, l'isolement et les difficultés de trouver un emploi, le froid et la persécution des autorités. Alors ils réfléchissent « si c'est comme ça on ne vient pas ». Beaucoup de nos vacanciers qui sont rentrés vocifèrent leur chagrin d'avoir connu les conditions de vie, de travail ici. Mais que faire ils devaient plier bagage le devoir les a appelé ici.

*Youth Guidance Service, service créé par le Ministère de l'Éducation pour informer nos jeunes sur les débouchés qui existent encore à l'île Maurice.



à Port-Louis

DR

BREVES JUSTICE

Echos du tribunal d'Orléans

Le mardi 2 septembre vers 15 heures, comparaisait devant le tribunal correctionnel d'Orléans un jeune immigré du nom de Mohammed Tieb.

La présidente : « Vous vous appelez bien M. Tieb Mohamed de nationalité marocaine.

Le présumé coupable : Oui, je m'appelle Mohamed Tieb, mais je n'ai pas de nationalité.

La présidente : Comment vous n'avez pas de nationalité ! Et dans le dossier qui est sous mes yeux, je lis que tu es marocain. Depuis quand es-tu en France ?

Le présumé coupable : Depuis 1969.

La présidente : Donc, tu étais au Maroc avant 1969.

Le présumé coupable : Oui, mais j'étais en Algérie, après au Maroc... C'est plus compliqué que cela.

Mon père de nationalité marocaine, m'a laissé avec ma mère en Algérie, il est venu se remarier ici en France, il est de nationalité française, ainsi que tous mes frères et sœurs.

La présidente : Cela ne me regarde pas. Ce qui me regarde c'est que tu as fait que voler en France. Pourquoi tu voles ? Est-ce pour manger ?

Le présumé coupable : Non, mais cette fois-ci, je ne comparais pas pour vol.

La présidente : Pourquoi alors ?

Le présumé coupable : Pour infraction à l'arrêté d'expulsion.

La présidente : Eh bien ! Tu persistes encore de rester en contredisant l'arrêté d'expulsion.

La présidente au Procureur de la République : « Que pensez vous ?

Le procureur de la République : Madame la Présidente, vos vols répétés de monsieur Mohamed Tieb, vu son infraction à l'arrêté d'expulsion, à son encontre, je demande au tribunal d'appliquer la peine de six mois ferme, peine qui permettra au tribunal administratif de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'expulsion dès la sortie de prison.

Le verdict donné le soir même : 18 mois ferme.

de Lyon

Le 14 juillet 1979 à Lyon, les policiers avaient sérieusement tabassé la famille Boutchine, et envoyé Goutia, la gorge éclatée, à l'hôpital. Une plainte fut déposée par la famille, et une date fixée pour le procès : le 7 octobre prochain. Mais les policiers ont la rancune tenace : le 24 septembre dernier, ils contre-attaquaient, obtenant l'inculpation des membres de la famille où, une fois encore les Boutchine sont pourtant les victimes... affaire à suivre...

BREVES

LES TURCS DE LA CONFECTION (suite)

Le 26/9/80, quelques deux cent travailleurs turcs de la confection parisienne dont les dossiers de régularisation n'ont toujours pas été examinés ont occupé, les locaux des services exté-

rieurs du ministère du travail et de la participation, 2 bis, rue de la Jussienne à Paris (2^e), aux cris de : « Carte de séjour, carte de travail ! Stoléro respectez vos promesses ! ». Cette antenne du ministère est ouverte depuis le printemps dernier pour procéder à l'examen des demandes de séjour des travailleurs clandestins du Sentier. Les manifestants réclament donc un nouveau prolongement du délai de régularisation déjà prorogé en août dernier.

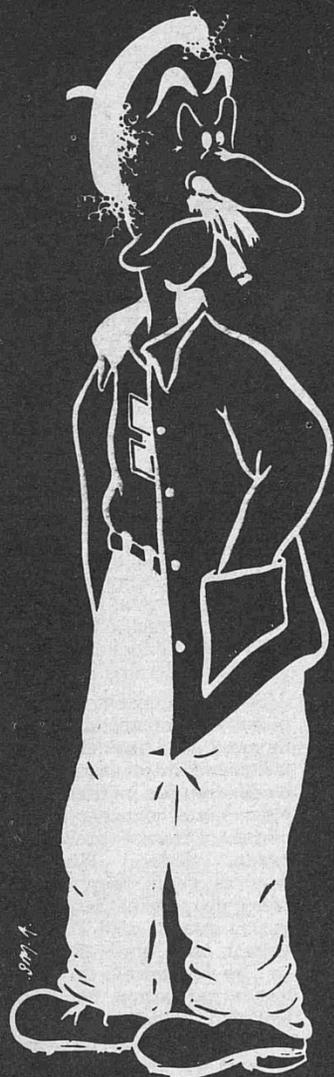
SANS FRONTIÈRE

tous les mardis

5 Francs

UN JOURNAL
POR NO ?!...

INTERBIDO!



... moi je suis ici depuis le 14 avril 1946, je n'ai jamais entendu parler d'un journal pour nous ...

...créer un lieu sans frontière ...

Identité libérée mémoire immigrée ...

.... J'ai perdu ma voix dans quatre millions d'histoires

un pont entre les communautés —

— un lieu de débats

— un espace de fraternité.

C'EST POSSIBLE

chez votre marchand de journaux à partir du 25 novembre 1980

LA SWAPO A PARIS

NATIONS INDIENNES

Le rendez-vous du 12 octobre

Le colonialisme est démodé mais la domination impérialiste protège fermement ses intérêts. Cela était évident, et résultait des dénonciations répétées par des centaines de délégués qui ont parlé à la conférence internationale de solidarités avec la lutte du peuple namibien à l'UNESCO à Paris organisé par l'organisation du Peuple du Sud-Ouest africain, la SWAPO.

La Namibie a été mise sous contrôle de l'Afrique du Sud pendant plus de 60 ans, sous mandat de la SDN puis de l'ONU. Le mandat prit fin par la résolution de l'assemblée générale en 1966, suivi par une résolution du conseil de sécurité en 1969, tous les deux confirmés par la décision de la cour internationale de justice en 1971 qui déclara illégale l'occupation continue de la Namibie par l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud n'a pas seulement gouverné comme une colonie, elle a également fermement introduit l'Apartheid dans la vie quotidienne des Namubiens, tout en exploitant les richesses du pays. Elle maintient sa domination tout en négligeant ouvertement les Nations Unies.

Complicité active ...

Mais l'Afrique du Sud n'a pas été l'unique pillard de la Namibie. La France, la Grande Bretagne, la RFA, le Japon, le Canada, les Etats-Unis pour n'en citer que quelques uns : « Ça sonne comme la récitation d'un poème familier » adit Olivier Tambo dirigeant du Congrès National de l'Afrique du Sud. La Namibie est la deuxième producteur mondial d'uranium, elle produit 50% du « Karakul Pelts » et est le principal producteur de diamant avec

l'Afrique du Sud. Son industrie destinée à l'exportation. Avec l'agriculture et les mines, ces trois industries forment 90% de l'exportation et 50% du PNB.

Bien que l'exploitation des ressources de la Namibie ait été déclaré illégale par le conseil de l'ONU pour la Namibie, elle ne s'est pas interrompu. Suivant les consignes de l'année dernière, la ligne aérienne française UTA a arrêté en janvier dernier l'exportation de l'uranium, le commerce a été repris par la compagnie maritime française chargeurs réunis.

L'ONU a passé de nombreuses résolutions contre l'Afrique du Sud largement ignorées par les pays occidentaux accusés par les délégués d'être responsables de l'occupation continue de la Namibie par l'Afrique du Sud raciste. L'occupation a coûté des

... et résolutions ignorées

milliers de vies de Namubiens, depuis le début de la lutte armée de la SWAPO en 1966.

La conférence de Paris s'est prononcé en faveur de l'application des sanctions décidées du Sud, et demandé en urgence la réunion du conseil de sécurité avant le 15 octobre pour imposer les sanctions. La dépendance énergétique totale de l'Afrique du Sud vis-à-vis de l'étranger la rend spécialement vulnérable, sauf vis-à-vis de ses amis. La France, la Grande Bretagne, les Etats-Unis ont déposé leur veto à la résolution des Nations Unies d'imposer les sanctions, en 76.

Les Nations Unies ont tâché de trouver une solution pacifique à la lutte namibienne. La France, la

Grande Bretagne, la RFA, le Canada et les USA ont suivi comme groupe de contact dans les négociations entre l'Afrique du Sud et les Nations Unies, eux aussi ont été les principaux fournisseurs de l'aide militaire en technologie et armement ainsi que des licences pour la production locale. Les atrocités contre le peuple noir namibien se sont accumulées avec la queue. La leçon du Zimbabwe n'a pas été suivie semble-t-il. Pendant que la SWAPO a été trahi et saboté, « un accord international a été conclu en Namibie avec l'installation d'un régime de marionnettes en 1977, l'Alliance démocratique de Tunhalle dirigée par Dirk Mudpe. L'assemblée législative a obtenu des pouvoirs exécutifs et l'Afrique du Sud a été poussé irrésistiblement vers une situation « UDI » de facto. Entre-temps la guerre continue et a été portée dans les pays voisins comme l'Angola que l'Afrique du Sud continue à bombarder causant la mort de centaines de réfugiés de la population civile. Les raids sont semblables à ceux qu'a effectué le gouvernement Smith contre le Mozambique et la Zambie qui soutenaient le front patriotique.

La conférence de Paris a condamné le rôle du groupe de contact des cinq pays occidentaux pour leur tactique de retardement. « Ils ont permis au régime sud africain de consolider la main mise sur le territoire par la création des institutions marionnettes ». Une déclaration les a nommés la « bande des 5 ». La dernière résolution a déclaré que la communauté internationale se trouvait en face d'une menace et d'un chantage qu'ils ne pouvaient pas ne pas affronter de toutes leurs forces.

« En augmentant leur collaboration avec l'Apartheid et en protégeant sans arrêt le régime de Pretoria de toutes sanctions, les

pays occidentaux ont renforcé son pouvoir de destruction. Ils ont saboté l'efficacité des Nations Unies et menacent la paix disait la déclaration finale du secrétaire général Kurt Waldheim.

La question est : est-ce que les intérêts de l'impérialisme vont céder aux droits du peuple namibien ? Les pays occidentaux et aussi une bonne part des pays africains ont toujours ignoré les sanctions qu'ont appelé les Nations Unies. Qu'est-ce qui va les faire changer maintenant ? La SWAPO devrait être prise au sérieux. « Le fait qu'encre aujourd'hui devrait être prise au sérieux ». Le fait qu'encre aujourd'hui la Namibie continue à être une colonie illégalement et militairement occupée par un pouvoir étranger et le fait que son peuple supporte encore répression et exploitation nous rappelle que la cours de justice et la libération ont été supplantés par les lois d'exception et le dénigrement du peuple namibien. Et le fait que son peuple continue à souffrir sous les pratiques répressives policières et l'exploitation perpétré par la junte fasciste de l'Afrique du Sud raciste nous rappelle que la cours de justice et la libération ont été supplanté par la justice d'exception et la dénigration ».

Justice d'exception dans l'intérêt des impérialistes dénigration du peuple namibien.

BOKWE MAFUNA



Photos Jacques Menier O.N.U. septembre 1977. Lechef Loray Thompson et la délégation Mohawk à la Conférence de Genève.

Du 20 au 23 septembre 1977, s'est tenue au Palais des Nations-Unies à Genève la conférence des Organisations non gouvernementales sur la discrimination à l'égard des populations indigènes des Amériques. Des délégués de plus de 60 nations et peuples Indiens d'Amérique du Nord, du Centre et du Sud y participèrent. Ils proclamèrent devant la communauté internationale leur droit à l'autodétermination. A la suite de cette conférence l'ONU déclara le 12 octobre — jour de la soit-disant « découverte » de l'Amérique. « Jour international de solidarité avec les peuples indiens ».

Ce jour fêté aux USA comme le « Jour de Christophe Colomb » et comme « le jour de la race » en Amérique du Sud, a marqué pour les peuples natifs le début de leurs souffrances.

Qu'il devienne l'occasion de soutenir le droit de tout peuple à la liberté de sa culture et de sa propre identité nationale.

Pour qu'un mouvement de solidarité puisse se concrétiser le Comité de Soutien au Indiens d'Amérique organise le dimanche 12 octobre une journée d'information qui aura lieu de 12 heures à 24h à l'AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris (m°A. Dumas) sont prévus, musique, films, débats... Des représentants Indiens d'Amérique du Nord et du Sud y participeront dont deux représentants de la Nation Mohawk dont le territoire est Akwesasne (nord de l'Etat de New-York, à la frontière canadienne. Le fleuve St Laurent séparant les deux Etats). Depuis mai 1979 la Nation Mohawks est en conflit avec l'état de New-York

IRAN — IRAK : Qui va Payer la Facture ?

Une fois de plus dans une région du monde, la carte géographique des anciennes frontières coloniales tente, par le bruit sourd des canons, de se redessiner. Dans ce conflit militaire, deux belligérants d'importance s'affrontent. L'Irak et l'Iran sont en fièvre — une fièvre qui fait peur quand on sait qu'elle est contagieuse. Peut-on voir derrière ces événements la main subtile des intérêts supérieurs des grandes puissances ? Je dirais oui, mais dans une situation conflictuelle. Or, quand un pays comme l'Irak, dans une phase ascendante de passe du stade d'escarmouches quotidiennes aux frontières à la stratégie de « guerre-éclair », sur un fond de guerre totale, il y a matière à réflexion et à questions. La situation intérieure de

l'Irak, dans son processus de restructuration politique (limogeage du Président Bakr, pouvoir totale à son « putshiste » Saddam Hussein, règlements de comptes, hantises d'une large population (irakienne) de confession chiite qui risque de servir de caisse de résonance à « la révolution islamique » iranienne) créait dans un premier temps des prémisses d'intervention.

Dans un second temps, l'Irak a toujours aspiré à jouer, sa puissance militaire aidant, ce rôle de « Gendarme du Golf » qu'avait, en son temps caressé feu l'ex-chah.

Les intérêts convergents de l'Arabie (saoudite) des Emirats (arabes), de l'Egypte et l'Irak fusionnent tout de suite avec

ceux, impératifs des grandes puissances face au « virus » iranien qui, depuis près d'un an, menace et remet systématiquement en cause les intérêts, les structures et les relations politiques et économiques de ces puissances dominatrices.

Saddam Hussein, en frappant violemment, dans un moment où l'Iran subit un isolement international et où des troubles intérieurs de toute sorte viennent compliquer l'éternel problème kurde, Sadam Hussein donc, a voulu faire d'une pierre deux coups dans une guerre dont le seul et vrai vaincu est donné d'avance : les populations de cette région qui auront payé de leur sang la facture certaine de conflit, par ailleurs, qui ne fait que commencer.

MOULOU

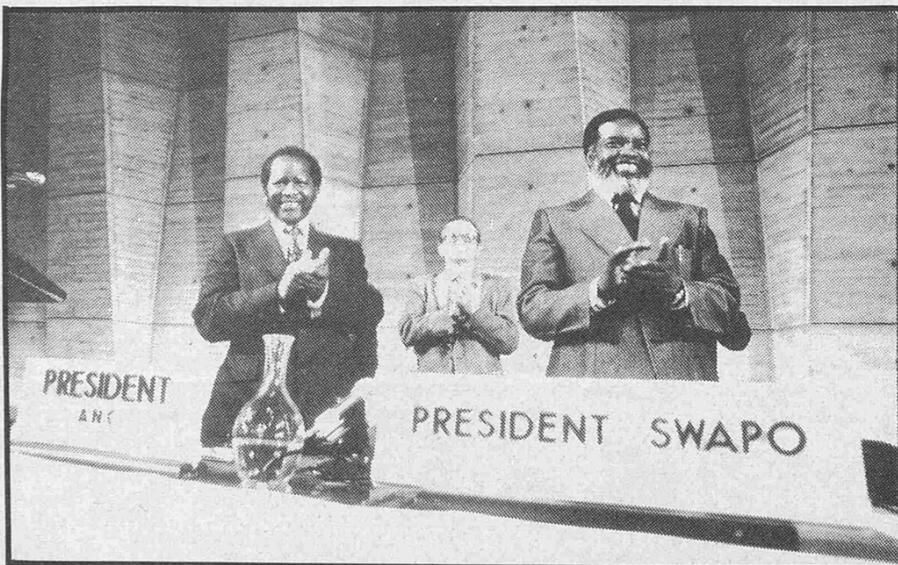


Photo Peter Chappel

Olivier Tambo président de l'A.N.C. de l'Afrique du Sud avec Sam Nujoma président de la SWAPO à l'UNESCO 11/9/80.

Journées de cultures juives méditerranéennes

Ils se définissent comme des déracinés, des exilés en France, pourtant leurs papiers indiquent : Français. Ils sont nés en Algérie, au Maroc, en Égypte ou en Turquie.

Leurs ancêtres furent chassés d'Espagne par l'Inquisition ou bien étaient des Berbères judaïsés et parlaient le judéo arabe ou la judéo-espagnol. Ce sont les Sépharades.

Longtemps, leur seul but de s'assimiler. Et de s'intégrer à la société française et pour ce faire, ils avaient tué tout ce qui en eux était trop arabe.

Depuis, comme l'indiquent les organisateurs de ces quatre journées de cultures juives méditerranéennes et orientales à Beaubourg ils ont senti qu'il leur fallait retrouver cette partie d'eux-mêmes qu'ils avaient réapproprié et se sont trouvés devant la nécessité « de se réapproprier une histoire plurielle, qu'aucune incantation pseudo-mystique ou pseudo-militante ne saurait remplacer ».

« Hors de l'espace, engouffrée la Juive plie la parole. Au bord des oreilles elles tissent les premiers cris: Sépharade ».

Extrait d'un poème de Claude Cohen-Boulakia

« Tout est mère en Sépharad ».

L'animation de la plupart des débats, dont certains susciteront la participation passionnée d'un public juif sépharade dans sa grande majorité, sont la preuve que des changements importants sont en train d'apparaître dans la communauté juive sépharade en France.

Nous en relevons deux aspects essentiels : la définition de soi-même ne passe plus par Israël exclusivement pour une communauté qui ose désormais critiquer ouvertement un système dont certains d'entre eux

furent la dure expérience. Et puis, ce mouvement de retour au source du Judaïsme Arabe, dont ces pèlerinages sur les lieux de culte (qui rassemblent chaque année des milliers de Juifs marocains d'origine, sur la tombe du Saint Rabbi Amran Ben Diwan, dans la région de Ouazzane, ou à la Synagogue de Djerba.

Si j'ai choisi plus particulièrement de parler du débat sur les femmes, c'est qu'il me parut riche d'espérance et d'enseignements, parce que les femmes Sépharades suront poser le problème de leur émancipation de manière extrêmement originale. Alors que souvent, pour les jeunes immigrées, l'heure est au reniement, et au rejet de toute une partie de leur culture qui apparaît à tort comme responsable de l'oppression subie, ces jeunes femmes juives ont peut-être trouvé le chemin de l'émancipation dans la préservation de l'intégrité de leur personnalité. Elles sont huit ; elles s'appellent : Evelyne Kaddouch, Esther Benbassa, Nine Moati, Fanny Mergui, Hélène Trigano, Joëlle Bahloul, Paule Darmon, Françoise Chaouat.

Elles sont nées en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Égypte ou en Turquie. E, France dans l'exil, pour l'une d'elles.

Elles se présentent : Femmes, Juives, Déracinées. Leur itinéraire, conditionné par ces trois données, est celui d'une résistance triple à l'oppression : dans le cadre de la famille dans la société, patriarcale sépharade qui ne reconnaît à la femme aucun statut, quoiqu'en disent les textes glorifiant le personnage de Deborah; marginales dans les pays musulmans (1), déracinées doublement : dans leur propre pays, d'abord, tirillées qu'elles étaient et qu'elles sont, entre une culture d'adoption aliénante et des traditions Judéo-Arabs qu'elles avaient rejetées, puis en France, où elles comprennent dès leur arrivée par le regard des autres leur différence.

Issues de milieux plus ou moins traditionnels; plus ou moins aisés, leur univers fut longtemps le même : celui du gynécée : la maison, qu'Esther Ben Bassa décrit comme ouverte sur le ciel, fermée à la rue, à la vie extérieure; il s'agit de la maison arabe : pièces disposées autour d'une cour carrée: el cortijo en Judéo-Espagnol.

Elles diront ce que fut là leur vécu dans la société des femmes, la solidarité, et la résistance face à l'oppression des hommes tout-puissants, avec de pauvres moyens et beaucoup de ruse, toile lentement tissée à l'école des mères.

Rendons leur ici hommage à ces mères Juives ou Musulmanes, qui surent faire de leur oppression des armes.

Elles disent la maison : - le beau texte de Joëlle Bahloul ! - lieu de création permanente; culture souterraine à travers la cuisine, la décoration de l'intérieur; en marge de la culture gérée par les Hommes, moyen d'expression approprié par les exclues, à travers tout un rituel de gestes.

Elles disent le Hammam, lieu de l'initiation sexuelle des filles, et les hommes, racontés avec un humour qui est à la fois démythification et culte rendu à la « Rudjulut ». Certaines avaient cru avoir oublié tout cela, elles l'avaient si bien refoulé pour mieux s'assimiler, pour mieux s'intégrer. Mais elles rendi-

rent compte que pour leurs fills, inconsciemment, elles refaisaient les gestes de leurs mères.

Leurs mères, nos mères, Juives et Musulmanes, souvent illétrées et qui nous transmettent pourtant une bonne partie de la culture populaire. Cette culture non reconnue et que nous-mêmes parfois refusons de reconnaître parce qu'elle ne correspond pas à nos critères ou que nous l'assimilons aux causes de notre oppression. Comme celles-là qui se levèrent pour crier que « Dans les cuisines c'était aussi l'horreur ! », et qui voulaient simplement dire que l'heure n'était plus à la résistance sourde, que désormais, les femmes avaient pris la parole et qu'elles étaient bien décidées à la garder. De la rencontre avec les Ashkénazeq, Paule Darmon

qui a épousé un, un peu pour échapper au monde sépharade, parle avec amertume; l'expérience avec la belle-famille fut un échec, qui d'emblée, déclare que, finalement, « pour une Juive d'Afrique du Nord, elle n'était pas mal ! » déception cuisante pour qui s'était efforcé de posséder la culture occidentale, mais que l'on considérait toujours avec le regard curieux de l'ethnologue sur le Zoulu.

Et lorsque Hélène Trigano

racontera le traumatisme vécu par sa famille Juive Marocaine à son arrivée en Israël, la salle, hyper sensibilisée à ce problème, croûle sous les applaudissements.

Evelyne Chaouat, née en France, est, de toutes, celles qui me semble la plus proche des immigrés; dépossédée de sa culture, ayant toujours vécu une dichotomie douloureuse: à l'extérieur, obligée de se conformer au modèle qu'on lui impose, à l'intérieur, retrouvant, des repères culturels qui restituent une réalité lointaine, mais aussi toute une spiritualité Judéo-Arabe réconfortante, bien qu'antagonique avec la vie extérieure.

J'ai eu envie de dire au débat, que tout ceci, tout ce qui s'était dit, moi, musulmane, Arabe, je m'y reconnaissais; que ce dont elles parlaient c'était une réalité arabe, enrichie de spécificité juive; je me tus cependant, craignant de bloquer le débat par une intervention qui aurait pu apparaître comme une négation de la personnalité juive. Je ne savais pas que la veille, à un débat qui souleva des problèmes encore explosifs, Fanny Mergui avait eu le courage de proclamer : « Je suis Juive, Arabe, Israël n'est rien pour moi. Ma mère est ma mère et le Maroc est mon pays ! ».

Note 1 : Les Juifs en Islam bénéficiaient du statut de « dhimmi » qui leur accordait, sous condition de reconnaître et de respecter l'islam, une protection qui, si elle légalisait certaines distinctions (notamment sur le plan fiscal, religieux ou politique) les garantissait contre toute persécution raciale.

Note 2 : le judaïsme occidental contribua pour une large part à l'isolement de la communauté juive arabe dans sa volonté de la « régénérer ». Ses efforts conjugués à ceux des colonialistes réussit à organiser le départ d'un grand nombre de Juifs Maghrébins.

RETENEZ DES MAINTENANT VOTRE

SANS FRONTIÈRE

un grand moment

HEBDO

25 NOVEMBRE 80

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Biennale 80 « Passage protégé »

La première Biennale des années 80 est là, interrompant le ronronnement douillet du petit monde artistique. Trois ans de patience, ouf ! ... pour enfin voir cette Biennale ... Triennale. Outre cette particularité, elle innove en sortant de son

cadre traditionnel : le Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, pour faire une entrée discrète à Beaubourg. D'une première visite, il semble que l'Innovation se limite à cela, car à la sortie de ce déambulatoire, une impression d'incohérence domine.

Mais : éclectisme confus - vitrine pathétique et dérisoire des cheminements de la création, la Biennale 80 est conforme au cadre politico-culturel de notre société. Là, se situe me semble-t-il la régression majeure de cette Biennale. Elle n'interroge ni ne surprend, mais avale et condense des comportements. En somme, un inventaire brouillon des monologues artistiques et la promotion (implicite ou non) de produits culturels : autonomes et standardisés! ...Le Fin du Fin quoi !...

A la décharge de la brochette de compétiteurs chargés de la sélection, le terrain vaseux sur lequel ils évoluaient. L'inertie de la création ne date pas d'hier, chacun le déplore. L'ennui s'est installé depuis la première moitié des années 70. De fait, avancer que ce sont des critères « purement qualitatifs » qui ont déterminés les choix, manifeste et traduit bien cette tendance. Le « purement qualitatif ». Alternative refuge comme l'ordre moral alternatif aux désordres des esprits. A méditer ...

Soyez-en sûrs, chacun y trouvera matière à ronds de jambe, et de plus l'absence des courants dominants aura au moins l'avantage de laisser libres les interprétations-spécifications, mieux, d'alimenter les discussions autour de nos bouffes ... (sans jeu de mots).

La première Biennale des années 80 est donc là. Individualiste, technologique, polymorphe ... et inoffensive. Mais les grands courants ne naissent-ils pas de rencontres ? Et là, peut-être qu'en cherchant bien ... Sami S.

De prison nous vint « le troupeau »

D'une cellule de prison en Turquie, pays où la violence a remplacé tout discours politique, un homme incarcéré depuis plusieurs années à la suite d'une obscure

histoire de meurtre, Yimaz Günay, continue malgré les souffrances qu'il vit, d'écrire des scénarios et à superviser une maison de production ; de lui je connaissais

« UMUT » (l'espoir) un film que j'avais beaucoup aimé, il a été réalisé, écrit et interprété par lui-même en 1970. Revenant d'Algérie,

lorsque j'ai appris qu'un de ces films : le troupeau écrit et produit par lui toujours dans les mêmes conditions,

je me suis précipité dans une salle de cinéma. Je fus fasciné par la beauté de ce film, de ces paysages, des hauts plateaux d'Anatolie, par la vie très rude de ces montagnards nomades, dont j'ai retrouvé des ressemblances avec le même

mode de vie que celle de ma famille paysanne en Algérie. Le Troupeau est un très beau film où la fiction est indissociable de la réalité

économique et sociale de la Turquie contemporaine. Le thème de ce film : le passage sans transition, d'une société féodale à une société moderne. Situation propre

aux pays du Tiers Monde (cf le cas de l'Iran) le film se compose de trois parties.

Le fils Shivan pour l'amour de sa femme (fille d'une famille rivale) qui se meurt, est amené à remettre en cause les règles traditionnelles de survie tribale, et d'alliance avec d'autres familles. La seconde partie : c'est la longue traversée en train jusqu'à Ankara pour vendre le troupeau de moutons. Ce voyage est celui du monde rural vers le monde urbain, ce transfert est douloureux, ils découvrent la corruption, les pillages, la domination sociale, la prostitution et.. Ankara... ville anonyme et angoissante, ce qui, dans le film, est la troisième partie. Shivan rencontre des difficultés pour faire soigner sa femme qui durant tout le film est silencieuse comme la mort et il est noyé par la violence meurtrière dans la rue (attentat politique)

Cette famille de paysans ne voit totalement dissoute par Ankara ; ainsi que le Shiwa noble dans la société féodale, se voit transformer en un prolétaire urbain. La solution est, elle, dans le personnage du jeune militant à la fin du film qui a acquis une conscience politique et qui lutte.

Il ne faut pas oublier que la réussite du troupeau est aussi due au travail remarquable du metteur en scène Zeki Okten ; il a su faire de ce film un véritable poème lyrique.

Mohamed NEMMICHÉ



DR

Harlem Swing, c'est un peu l'histoire de la vie des Fats Waller. D'ailleurs cette comédie musicale en deux actes a pour titre « Ain't misbehavin' » un des plus beaux succès de Fats. Presque tous les membres de la troupe ont reçu un « Award » ou la qualité et le professionnalisme du spectacle. Il y a de bonnes choses dans cette fête du swing. Les chansons, dont certaines sont devenues des classiques : « Ain't nobody bizness if I do », « Honey suckle rose », ou parlent toujours un humour corrosif tantôt triste « Black and blue », ironique « Your feet's too big », cynique « Fat and greasy », mélancolique et persifleur « Find out what they like », « I'm gonna sit right down and write myself a letter ». Les musiciens, tous des jazzmen convaincus et convaincants, bluesy à souhait dans « The viper's drag », sentimentalement vôtres dans « I can't give you anything but love », swingant à s'éclater la rate dans « Spreadin' rhythm around », sont constamment bons. Ajoutez à cela une mise en scène qui évolue aux rythmes des

ondulations de voix et de tremolos des corps sous des lumières syncopées. Il ne restait plus qu'à Armélia, Yvette, Ga il, André et Ken (les cinq vedettes), à nous entraîner dans le Harlem des années 30, (titre d'une comédie musicale). Les sapes sont réussies ? c'est vraiment du blacky frimeur jusqu'à l'ongle. Ça danse, chante, joue sur toutes les gammes de la tristesse à la gaité en passant par l'humour noir et le blues. En plus, quand Yvette, avec ses seins balèses, jouant les vieilles pochardes s'assied pour se déchausser et embrasse sont pied (elle est un peu plus mince que Démis Roussos) ; ou Ken faisant des entrechats allègrement avec ses 104 kilos, sourire aux lèvres et papillon sous les aisselles, c'est appréciable, non ? Ou André jouant à l'ondulant junky désossé dans « The viper's drag ». Et cette façon de se sentir bien dans sa peau et décharmer : Armélia et Yvette chantant « Find out what they like » (à elles 2, elles pèsent plus que D. Roussos, Al Jarreau fait de la musique avec sa bouche ? Écoutez donc « Handfull of

keys » ou chacun y mime un instrument. Et aussi une parodie d'audition « The ladies who sing whith the band » ; et encore la frime des gus dans « Lounging at the Waldorf » (et de la frime, ils en ont à revendre mais ils font ça cadeau. Chaque chanson est un tableau de la vie de Harlem. Le tout saupoudré d'un zest de sensualité bien de chez nous avec des mouvements de postérieurs truculents. A l'entracte, l'éternel ambiance ridiculo-décontractos. En sortant du théâtre de la Porte St Martin, j'ai cru comprendre trois choses : les grands boulevards parisiens, ce n'est pas Broadway, alors pour l'ambiance apprenez l'anglais ; peu de nègres s'intéressent aux spectacles no irs sauf quelques nègres aseptisés (j'en suis) ; la comédie musicale est vers 19?? quelque part à Harlem dans un speakeasy (lequel ? question à 10 sacs). Pour appuyer cette idée il me faudrait écrire un ouvrage sur le jazz afin de redonner la place méritée et qu'il mérite au peuple du blues pour reprendre l'expression de Le Roy Jones.

HD K-L.

Ils ont joué leur reggae
Qui a rendu les gens plus gais
Ils ont fumé du ganja
En invoquant JAH
Ils on secoué leurs dreads-looks au vent
Récréant une musique oubliée auparavant
Vous Nègres Jahmaïcains rastas
Qui groovez les foules de votre fiesta
En proclamant la notion de rastafari
Sur les scènes de vos safaris
Vous ne jouez pas pour les dollars
Avez vos gueules tirées d'un musical polar
Mais au fait de votre gloire
Vos comptes en banque ne sont plus à revoir...

La Jamaïque est à la mode, pas pour ses plages tropicales, ni pour sa bauxite (les rastas et C° ne savent pas ce que c'est) mais pour ses NEGRES. On peut presque déduire d'une certaine presse que JAMAICA = KINGSTON - reggae + rasta + ganja. Quelle étroitesse d'esprit ! Reggae, rasta, ganja sont trois choses différentes ou conjuguées. L'une n'implique pas l'autre ou les deux autres. Flash-back : il y a une dizaine d'années, un whity enfant de la bourgeoisie coloniale de Kingston C. Blackwell, pressait le 1er 33 Tours d'un groupe de Reggae : Les Wailers. Et nous connaissons la suite : ils firent plusieurs disques dont certains en OR et eurent beaucoup d'argent. Fin du flash. Il y a dix ans, Reggae, Rasta n'étaient que des Reggae-men et Rasta-men de Trenchtown. Et maintenant c'est à qui n'a pas écouté tel groupe, interviewé un tel, fumé tel truc, été à Kingston, qui n'aie pas été dégouté Babylone. Enfin ! Une presse certaine oublie que pour comprendre Reggae + Rasta + Ganja, il faut remonter loin vers les slavery days, suivre l'évolution déracinés de chez eux par des Blancs qui vou-

laient s'enraciner partout. Comprendre que la seule chose transportable dans la cale nauséabonde pour les Blackies étaient leurs chants qui ont été évolué en 3 ou 4 siècles, seule liberté tolérée par les oppresseurs. Et partant échapper à un vécu des plus pénibles, communiquer et perpétuer leur originalité dans le sens de leurs origines. La vague Reggae est indissociable du phénomène Rasta. Fin 70, au niveau musique, le vide : punk, disco etc ... tiens un nouveau sound ; le Reggae. Des modes creuses et artificielles, un retour au mysticisme : tiens une nouvelle croyance : Rastafari ; plus une mode lancée par Bo Derek diront les journalistes blancs qui sont souvent à côté de leurs pompes pour parler de truc de Nègres : les dread-looks : Et voilà ! ou presque. Le « canular » lancé il y a 50 ans par Marcus Garvey, cet aventurier de génie fait du chemin pour aboutir à une génération de Rastas musiciens et sportifs ; en gros il n'y a que ça qui leur est laissé, ou bien truauder. Cette génération (Wailers, B. Marley, B. Spear, U. Roy etc ...) a montré aux autres Jahmaïcains leur Force virtuelle ; une sorte de Trenchtown-way of live à la conquête du monde. La force du reggae réside dans la force « idéologique du substrat Rasta.

C'est l'expression d'un peuple dans un ghetto grand comme une île. Le Reggae c'est leur vie, ils ont galéré, trippé là-dedans ; et voilà la Terre promise : le succès, mais pas la récupération, pas encore (P. Tosh). Babylone n'a pas suivi l'évolution du reggae et donc ne l'a pas comprise, car ce n'était pas une mode comme ska, disco, punk etc ... ni sa professionnalisation « We don't play for dollars » mais pour le cachet. Babylone n'a pas suivi l'évolution des rude boys de Trenchtown et a un peu désciené nos Reggae-men, alors ils récréent leur ghet-

to. Mais le reggae a pris car comme le blues il vient des tripes et c'est un chant de revendicats tout comme Black is beautiful est a soul Music. La solution Rasta n'étant pas plus débile que n'importe quelle autre idéologie ou religion, elle peut répondre ainsi au vécu quotidien des Jahmaïcains. Ce culte a eu son dieu vivant Selassié ; son penseur M. Garvey ; ses héros, Marley, Spear, Wailers ; son mode d'expression : le Reggae, qui lui est postérieur. En dernière analyse le Reggae est l'instrument financier et publicitaire vécu au service d'une politique : le Rastafarisme. C'est là sa force ...

Il faut dépasser l'image exotico-sociologie donnée par d'aucuns sur le reggae et les Jahmaïcains : Jah-ganja pour Rasta-Reggae et l'éternel joint au bec. Mais non ! Bidon ! Le Français moyen n'est pas toujours avec son ballon. Ils refusent de plus en plus cette image primaire mais profitables possibles à Babylone. Le Reggae accroît son audience et par là le fric que cela implique pour accroître l'indépendance des musiciens ex : B. Marley, Tuff gong record. Ils peuvent maintenant investir leur argent chez eux (pas seulement dans les plantations de ganja) et aussi dans leur mythe bizarre : il a une fondation Rasta à Londres et les Wailers coterisent, à Kingston le club M. Garvey de B. Spear ... But : le Reaggae au service du Rastafarisme. Le Reggae c'est l'amalgame de plusieurs Reggaes, patchwork de dread-looks et ganjas, de délires fulminants des Rédempteurs et autres prédicateurs. Il y a le Reggae engagé de L. Kwessi Johnson reggae Fils à papa (et non baba) Inner Circles, mystique et envoûtant B. Spear, près des racines du reggae Culture, bon tout le temps Marley, du dubb U. Roy, P. Mendes ; du Funky et rocaillieux Toots, du soul reggae Third World, du reggae A.C.P. au meilleur niveau Manu Dibango, du ponctuel et batard par des Européens, du dégénéré et batard le Ska. Les reggae joués à Zion et à Babylone sont très différents, les Jahmaïcains d'Elisabeth jouent et pensent autrement. Il y a l'attitude discutabile et critiquable des Jahmaïcains sur l'Afrique : ils pédalent un peu trop dans la ganja. Sinon ils continuent à jouer, à gagner, à gater les 5 étoiles dans Babylone. Ils s'en foutent, ils payent, et vous ? Nous reparlerons du Reggae et de l'Afrique ; de la différence de plus en plus marquée entre les Jahmaïcains de la vert île d'Albion et ceux de la vert île de Ganja : Jahmaica. Le reggae n'est plus artisanal, mais devient une industrie rémunératrice.

H.D. K.-L.

Hamou

De la graine d'interdit

Il est des rencontres comme cela, au coin d'une rue, un peu au hasard, qui vous laissent là, quelque part dans la tête des noms d'espoir. Cette rencontre et cet espoir étaient là, hier, dans un café-théâtre de Levallois (note : c'est « Cher Amar », au 20 rue Raspail, tél. 270 10 45, à Levallois). Il s'appelle Hamou, et il le chante, l'espoir ! L'espoir fou, plein d'amertume et de violence. Sa violence, à Hamou, c'est sa santé communicative. Même corrosif et amer, il chante Barbès, le mauvais goût et la merde qui deféle sur des « gamins du soleil

du désert ». Hamou chanteur, chroniqueur, souriant et presque timide des mythes ravageurs de l'immigration... Crhroniqueur dépité de l'Indépendance, Kabyle qui ne s'excuse pas d'être là. Hamou, c'est quand on est rodé aux niaiseries dépassant le mur de la connerie d'une certaine chanson algérienne, le coup de poing salutaire qui arrive en pleine gueule ! Ses histoires, à Hamou, ce sont les nôtres : celles qu'on refoule parce qu'elles

nous font mal, à nous, génération née de la guerre et de l'exil. Il chante en français, le « kabyle » et « L'arabe » et est « Arabe » sans savoir comment... Plein d'humour, souriant Hamou c'est de la graine d'Interdit ! Hamou, c'est d'autres choses encore et encore... Rendez-vous avec lui. Nous le trouverons dans un prochain numéro, mais si, en attendant, vous ne vouliez pas manquer un événement dans la chanson algérienne, courez à Levallois pour écouter de la bonne rock musique immigrée. Qu'on se le dise !...

SAMI SFAR

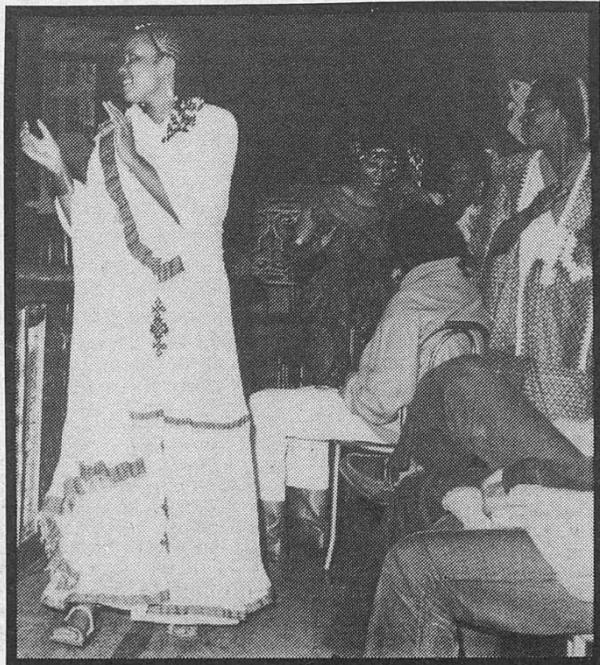


Photo A. Brahimi

PARIS

Foyer EATM 4 octobre, 63 rue de Chevaleret 75013 Paris, 17H30 Ballet Lemba, 20H30, le groupe marocain Naddah.

Théâtre de la Porte St Martin, tél. 607 37 53 Harlem Swing, sur une musique de Fats Waller, comédie musicale afroaméricaine, soirée 20H45, samedi 16H30 dimanche 15H.

Théâtre Noir 20 rue des Cendriers, 75020 Paris, du 2 au 24 octobre : Sacy Perere, musique brésilienne.

Salle Martin Luther King le 3 octobre à 20H30, 32 rue Olivier Noger, 75014 Paris. Dekka and Co : jazz rock africain. Prix 25F.

Palais des Glaces, du 28 au 16 novembre à 20H30, Toto Bissainthe, chants de la Diaspora noire.

Location sur place et par téléphone de 13H à 19H au 607 49 93. Prix 45F, 35F réduction collectivités et étudiants.

Au Dunois, 28 rue Dunois, 75013 Paris, tél 584 72 00, M° Dunois, du vendredi 17 au mardi 21 octobre 1980 (20H30) « Arabesque à voir et entendre », le trio Fawzi el Aiedy. Expo : « Recherche calligraphique ».

Paris expo : Théâtre Noï, expo de photo du 2 au 29 octobre : les Antilles aujourd'hui. Le 31 octobre : expo de costumes des DOM.

Centre culturel Latino Américain 6 rue des Fossés Saint Marcel 75005 Paris. Exposition du 6 octobre au 14 novembre de peinture sur soie de Carol Morvan. Ses travaux sont inspirés de la sculpture Maya.

Centre Georges Pompidou Lundi 13 octobre à 19H : lecture d'Abdellatif, présentation de Bernard Noël et Ghislain Ripault.

Association Nouvelle Lune 163 rue Chevaleret 75013 Paris, vous invite à leur réunion et fête le 9 octobre à partir de 20H, musique atelier débat, stand d'association danse populaire Khmers. Buffet bio. Le 10 octobre, concert de musique indienne à 20H avec Tibles Banersee : 15F.

Forum des Halles Espace 4, trois jours sur un pays, sensibilisation à un pays étranger. Exposition, information, débats. 23-24-25 octobre : l'Algérie. 27-28-29 novembre : le Maroc. 18-19-20 décembre : la Tunisie.

BANLIEUE

SURENNES : à la MJC tous les jeudis à partir du 16 octobre stagedance africaine par le ballet Lemba.

IVRY théâtre des quartiers 40 rue Marat, Pourquoi Bernerdj s'est-il suicidé ? De Nazim Hikmet mise en scène de Mehmet Ulusoy. Du 14 oct. au 9 novembre 25F.

GENEVILLIERS : mardi 7 octobre, Hôtel de Ville, journée d'études « Patrimoine culturel de l'immigration, l'outil de l'Action culturelle », organisé par la Fédération Nationale Travail et Culture à l'initiative du Comité Interentreprise Chausson.

CRETEIL : centre commercial expo sur l'art et l'artisanat utilitaire du 6 oct. au 31 oct.

CREIL : à la fédération Léo Lagrange à 20H30, El Achab : musique maghrébine.

LOUVIERS : MJC le 18 octobre à 19H le groupe Afrach (Maghreb).

HALTE AUX MASSACRES!!

CHUIS POUR LA SURVIE DU MOUTON..... vous... !!



BONNE FETE QUAND MEME!

EPINAY SOUS SENART : expo africaine du 21 oct. au 25 oct. à Alte, 14 rue Ste Geneviève. Le 24 oct. Kapia, musique zaïroise.

PLAISIRS : à la mairie le 5 octobre : le Ballet Lemba.

LIBRAIRIE CHERCHE 3 rue Marx Dormoy 75018 Paris expo photo, du samedi 11 octobre au vendredi 24 octobre, La France et l'Afrique de la colonisation à l'immigration. Samedi 11 octobre, Montage diapo, film « Soleil Haut ». Cuisine africaine gratuite.

PROVINCE

LILLE : 16, 17, et 18 octobre, « Colloque international migrations internes et externes en Europe occidentale » à la maison de l'Education permanente Place Georges Lyon. Pour tous renseignements, participation, s'adresser à PS Thumelle La 388 UER de géographie, Université de Lille I, 59655 Villeneuve d'Ascq.

CLOYES (en Eure et Loire). Semaine de l'Afrique du 27 septembre au 5 octobre. Exposition au CES rue Jean Chauveau et des débats. Mardi 30 à 18H la Haute Volta. Mercredi 1er octobre à 18H le Sahel. Jeudi 2 octobre 20H30 le Mali. Deux conférences débats à la mairie de Cloyes. Samedi 27 septembre à 20H45 changer nos rapports avec l'Afrique. Mardi 30 à 20H45, échanges avec l'Afrique : l'exemple de Dreux, Koudougou.

RENNES : durant le festival de la chanson vous pourrez y entendre Carlos Andreu le 24 octobre, Atlal (Maroc) le 25 octobre.

NANTES : 6 octobre, projection du film : « L'Hégire au 20ème siècle de Rizah Salah ».

SAINT MALO : salle des congrès du Casino, expo art d'Afrique Noire, la littérature africaine.

RUMILLY : le 18 octobre au Foyer Sonacotra, Nedjma présente son spectacle le cirque Ammar.

MONTBELLARD : au comité d'entreprise de Peugeot à 20H30, le groupe Aquca (Maghreb) et Toulai (Turc).

NICE : festival de l'enfance du 17 oct au 22 oct. expo sur les jouets du monde entier de la famille Greneaud.

ANNONCES

Le C.I.D.I.M. (Centre d'Information et de Documentation sur l'Immigration et le Maghreb) commence ses activités. Des cours d'arabe (dialectal maghrébins et littéral) et de kabyle commencent à partir du 20 octobre. Vous pouvez passer lire les journaux et périodiques maghrébins. Inscriptions et renseignements : CDIM 9, rue de la Rotonde 13001 Marseille Tél (91) 62 58 93. Permanences : tous les jours de 17h à 19 heures. Le samedi de 14h à 17h.

tourisme et le tiers monde, de les contacter le plus rapidement possible.

Un jeune ménage musulman pieux voudrait-il être co-fondateur d'une communauté regroupant des Juifs, des Musulmans, et des Chrétiens dans un domaine à restaurer à 40 kms au sud de Paris. Ecrire : Mission de Liaison auprès des Organisations non gouvernementales 103 rue de l'Université 75007 Paris Tél 555 95 40.

Un montage et diapositives sur la deuxième génération a été réalisé par SOS Refoulements de Bassens et des habitants des quartiers Nord à Marseille. Prix de location : 50F plus 150 Frs de caution plus port. Tél (91) 70 95 21 Odile ou (91) 98 41 94.

Nouvelles de l'Intérieur, bulletin d'information sur la Palestine occupée. Nouvelle formule bimensuelle, au sommaire du numéro zéro : territoire occupés depuis 1967, colonisation répression et résistance, terrorisme d'état. Nafkha : la prison de la mort ; territoires contrôlés depuis 1948.

Vous pouvez le procurer avec Editions TRI 246 rue Saint Martin 75003 Paris.

Une exposition portative sur l'immigration vient d'être réalisée par le Centre de Formation et d'Echanges Internationaux de la doc avec le concours du CIEMM et le CCFD. Pour tout contact demander François Anger au CFE / 12 avenue Sœur Rosalie, tél. 535 10 16.

Pour tous ceux qui désirent monter une exposition sur le thème « Le textile, le Tiers Monde et nous », c'est désormais possible, elle vient d'être réalisée par le groupe Tiers Monde Montparnasse. Contacter : Lydwine Hudault, 8 rue du Vieux Colombier 75006 Paris.

Une brochure portant la liste des actions de formation en faveur des travailleurs étrangers pour le département des B. du R. a été éditée par la Maison de l'Etranger. Ceel-ci est mise gratuitement à la disposition du public et peut être retirée sur place à la Maison de l'Etranger 16, rue Antoine Zattara Marseille 3ème (métro St Charles). Pour de plus amples renseignements Tél (91) 95 90 15

L'Association Alphatis organise comme les années précédentes un Cours d'Arabe dialectal maghrébin pour trois niveaux à partir du 13 octobre 1980. Ce cours s'adresse à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, recherchent une meilleure compréhension et communication avec les Maghrébins immigrés :

travailleurs sociaux, militants d'associations, enseignants, époux (ses) de Maghrébin (es) etc... Pour tous renseignements complémentaires, joindre Michel Neyreneuf : 257 39 96

Ecostop, nouveau service des réseaux Ecovie et de l'Association « I » met en contact des voyageurs disposant de places dans leurs véhicules et des passagers voulant effectuer le même trajet. Pour de plus amples renseignements s'inscrire ; écrire ou se rendre à Association « I » Réseaux Ecovie Ecoostop 163 rue du Chevaleret 75013 Paris (Tél 586 35 33).

Existe-t-il une association de femmes en instance de divorce ou divorcées d'un Algérien. Mme Lagre Michèle Résidence Mellinet 6 rue Richer 44100 Nantes.

Qui peut m'envoyer l'alphabet kabyle et sa transcription phonétique en français. M. Amaouche Abdelkader 10 rue Paul Pain Levé 24120 Terrasson (Dordogne).

Cherche correspondant ; en français avec soit un immigré d'Europe du Sud, d'Afrique du Nord ou un ancien réfugié politique d'Amérique ou d'ailleurs habitant Paris ou sa région âgé d'au moins de 50 ans ; seul dans la vie ayant besoin d'amitié de réconfort moral. Ecrire à l'adresse suivante Mme Jeanne Bailly n° 240 Faubourg St Oignan. 51 230 Terre Champoise.

ETUDIANTS ETRANGERS

Pour plus de renseignements pour la préinscription et les inscriptions contactez l'association de défense des étudiants étrangers à son siège à l'université Paris VII, Jussieu, Tour 46, première étage, 2 place, Jussieu 75005 Paris. Une autre permanence par le groupe d'information et de soutien des travailleurs Immigrés, 46 rue de Montreuil 75011. Tél 367 04 06.

Dans le courant du mois de juin, la police a démantelé une filière française d'aide et d'assistance aux mouvements de libération du Tiers Monde. Six personnes ont été arrêtées et inculpées de faux et usage de faux en raison de nombreux faux documents d'identité trouvés à leur domicile. Alain Suillens est libéré, une mise en liberté a été demandée pour 3 des inculpés. Yves Antreville, Daniel Lanche et Philippe Lequesne elle a été acceptée par le juge d'instruction mais refusé par le parquet. La chambre des mises en accusation est appelée à décider dans les prochains jours. Pour plus de renseignements téléphonez au 700 27 27 et 372 95 80, demander Isabelle Husset.

LE TOUR CYCLISTE DE LA GUADELOUPE

Tour 80 est le titre d'un livre. C'est un roman que nous avons reçu de la Guadeloupe. Nous apprenons que le cyclisme est Roi, du samedi 9 août au dimanche 17 août, neuvième et dernière étape.

Toute la Guadeloupe a les yeux sur ce 30è Tour : un grand événement populaire !

« Tour 80 » est édité par le groupe « Edition Presse » à Point à Pitre ; un beau livre-photo dont les textes et légendes sont dues à Max Moinet et les photos à Patrice Meigneux. Il est disponible à Paris à la librairie de « l'Equipe ».



HARRACHI :

Poète de l'exil

دحمان الحراشي



La mort du Moujarrab

Il n'était pas rare de le rencontrer dans les couloirs du métro sa mandole sur l'épaule, allant à Barbès ou à Belleville ivre le plus souvent, mais toujours tiré à quatre épingles. Avec sa dégainée on aurait dit un « truand » des années 30, mais il était tout autre chose, un artiste populaire dans le vrai sens du terme. Il sut renouer avec la tradition du medah, allant de cafés en cafés, boire, chanter, fumer, dépensant le plus souvent, ce qu'il avait gagné en « tournées générales ». Hormi son talent, c'est sa façon de vivre, son désintéressement à l'argent qui lui valut un grand prestige au sein de l'émigration algérienne. Il chantait les pièges de la vie alors que lui y était tombé dans presque tous. Avec sa voix rauque il chantait dans « l'arabe de la rue » et quant à sa musique, inspirée du Chaabi Algérois, il sut lui donner une autre dimension, par un jeu libre, et n'obéissant pas aux règles du chaabi traditionnel.

Avec la mort de Dahmane el Harrachi, une partie de ma mémoire qui commençait à couler sous les ans renait, m'interpellant, me sommant de parler, surtout que les vieux se meurent, et que les jeunes vont bientôt partir, accord historique oblige !

C'était en 1961 le vel d'hiv était encore plein à craquer. La Seine était rouge ...

A la nuit tombée, sonnait l'heure du couvre feu. A la Goutte d'Or, les harkis patrouillaient arme à la bretelle ...

Et toi, comme pour lancer un défi au silence de la nuit, au silence des autres, tu chantais « Bileb el Kheir » dans Barbès occupé.

Comment pourrais-je, oublié le jour où je fus circoncis, et que tu vins animer la fête avec cette voix rauque qui te caractérisait déjà les solos de la mandole et roulements de la derbouka provoquant les you you stridents des femmes, lançant comme un défi insolent au paris de la peur, au Paris de la honte.

F.A.

Medeh : troubadour

LES ALBUMS DE HARRACHI

Volume 1 Zouj Hmamat 72509
Volume 2 Rah el lil-Dakezzine 72533

Dahmane Harrachi 74 (collection 10 années de chansons).
El bahja al bahia 72571
1978 Bilad el khir 72701

Ces albums qui existent en cassettes sont diffusés par le Club du Disque Arabe Bd Ménilmontant 75011 Paris.

LE LONG VOYAGE DE HARRACHI

Le répertoire de Harrachi compte 68 chansons. Son premier enregistrement date seulement de 1964 chez Pathé Marconi avec « El Bahja El Bida » sa première chanson sur Alger la blanche sa ville. Alger lui inspira par la suite d'autres chansons qui sont regroupées dans l'album « Bilad El Khir » (ville de la bonté). Il fera 43 enregistrements chez Pathé Marconi pour la plupart en 45 tours, avant de suivre son ami et directeur artistique Hachlef au Club du disque arabe. Le dernier en date (décembre 79) est celui de « Qis Aqbal Ma Tghis ». Il fera enfin, quelque temps avant sa mort, 6 nouveaux enregistrements à Alger où ils devaient être édités. Il a fallu 19 disques de 45 tours et « ya Kaci » en 1965 pour rencontrer un succès dans la diffusion. Sa popularité à Harrachi précède sa diffusion.

En Algérie malgré que sa première tournée date de 1969m c'est depuis 3 ou 4 ans seulement qu'il fut adopté.

HARRACHI ETRANGER A LUI MEME

Le véritable succès de Harrachi il faut le chercher ailleurs que dans ses disques, dans l'homme lui-même. Son personnage contrasté, d'ailleurs, le dispute à son succès musical. D'où sa grande popularité dans les cafés maghrébins avant même que ses enregistrements ne fassent le tour des boîtes à disques. D'une grande pudeur, frisant la timidité, mais peu sobre, il se plaindra toujours qu'on lui donne trop à boire et qu'on l'invite peu à table. Son attitude posée et réfléchie cachait un tempérament violent : il lui arrivait fréquemment de casser ses instruments.



Photo DR



LA DISPARITION DE HARRACHI

Dahmane El Harrachi, de son vrai nom Aderrahmane El Amrani est mort dans un accident de circulation.

Au mois de mai je l'ai cherché dans la Goutte d'Or et dans d'autres lieux qu'il fréquentait. J'ai suivi partout son ombre sans jamais le rencontrer; je le manquais souvent de peu. « Il vient juste de s'en aller » m'a-t-on répondu de nombreuses fois ou encore, « il va arriver d'un moment à l'autre, d'ailleurs c'est son heure ». Mais mon attente dans ces cafés où il avait l'habitude de retrouver ses amis et ses frères d'exil était vaine. Et puis l'été est arrivé : les vacances, Sans Frontière prenait congé. « Tant pis et dommage » me suis-je dit, « on verra ça à la rentrée ».

Au mois d'août j'étais au pays et quelle ne fut ma stupéfaction un matin, en lisant El-Moudjahid qui annonçait la disparition brutale de Harrachi, celui qui a peut être le mieux traduit l'immigration à travers la chanson.

Chanteur chaabi, immigré lui-même depuis 1949, il a puisé dans la vie de l'exil et dans la vie tout court telle qu'elle lui a été enseignée dans son pays, les thèmes de ses chansons que sa voix rugueuse et rocailleuse distillait dans les cafés maghrébins avec force et pertinence. Tout y est des déchirements de l'homme maghrébin: ses tiraillements entre la modernité et la tradition, sa nostalgie et son amour du pays, son exploitation et son « usure »

physique, sa solitude, sa marginalité. L'amour, l'amitié, la solidarité ... et, comme un leitmotiv, la rigueur morale pour échapper à tout égarement et à toute infidélité. Tout cela Dahmane l'évoque avec une simplicité et une sincérité inhabituelles qui ne manquent

pas de déranger mais lui attirent de nombreuses sympathies.

Algérois d'origine, c'est sa ville natale qui lui inspira sa première chanson. D'ailleurs c'est à un quartier populaire d'Alger, El Harrach, qu'il doit son pseudonyme en souvenir de son enfance; Son père, le Cheikh El-Amrani était le muezzin de la grande mosquée d'Alger.

Son enfance il l'a passée entre l'école de la rue et l'école coranique; plus tard s'engageant jeune dans la vie professionnelle il fera plusieurs métiers, entre autres cordonnier, bottier et receveur des tramways. Il fabriquait lui-même ses guembres (sorte de guitare). Traversant la France du sud au nord, 4 ans à Marseille, 3 ans à Lyon, 3 ans à Metz, 5 ans à Lille il finit par aboutir à Paris. Tout en s'installant dans cette ville il continuera à se déplacer dans toute la France pour chanter à ses frères d'exil.

Dahmane El Harrachi est apprécié par son courage, par la clarté de son langage et son témoignage sans complaisance de la réalité immigrée. Il chanta l'amour et le revendiqua comme moment de bonheur, tout comme il revendiqua la marginalité. Et contre vents et marées il alla à l'encontre des principes de sa culture et de sa religion, exprimant ainsi les angoisses, les doutes et les inquiétudes de l'individu, quel qu'il soit, devant la vie et ses péripéties.

Sans remettre en cause sa culture et sa religion ouvertement se contentant seulement d'évoquer des sujets tabous, Dahmane se plaçait en-dehors de la ligne traditionnelle. C'est sans doute cette façon de s'exprimer qui a fait que sa mort a suscité un minimum de commentaires dans les médias de son pays.

Mustapha S.

sans frontière